

LES JEUNES EN RUPTURE DANS LE DÉPARTEMENT DU GERS



**URHAJ OCCITANIE
2023**

SOMMAIRE

- 01** COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE RUPTURE CHEZ LES JEUNES
- 02** MESURER ET LOCALISER LES JEUNES GERSOIS EN RUTPURE
- 03** ANALYSER LES DIFFICULTÉS DE CES JEUNES



INTRODUCTION

Selon un rapport publié en février 2022 par l'institut Montaigne (Une jeunesse plurielle _ Enquête auprès des 18-24 ans), 62% des jeunes résidant en zone rurale disent vouloir vivre à la campagne ou dans un village. En 2018, dans un rapport intitulé « Jeunesse du Gers », le sociologue François-Xavier Merrien relevait déjà à ce titre qu'une très large majorité de jeunes sondés se disaient être globalement heureux dans leur département. Pour autant, cette même étude relativisait ce constat pour une tout autre réalité à laquelle sont confrontés les jeunes gersois : « le revers de la médaille : le territoire, source de bonheur, n'en constitue pas moins un handicap à la réalisation des chances de vie pour tous ».

A l'instar de nombreux territoires à dominante rurale, le département du Gers dispose d'un ensemble d'acteurs agissant dans le domaine du logement et de l'insertion. Toutefois, concernant le logement, la santé, la mobilité, la formation et plus généralement l'insertion des jeunes, les réponses sont essentiellement le fait d'acteurs qui se situent en milieu urbain, et plus particulièrement sur le territoire de la ville d'Auch. Les difficultés relatives aux conditions d'accès et le déficit de mesures d'accompagnement en dehors des espaces urbains représentent cependant des éléments déstabilisants et potentiellement excluants au regard du processus d'accès au logement, à l'emploi et à la formation. Dans un tel contexte, la question de la mobilité, qui plus est dans un département très peu desservi, devient un facteur supplémentaire d'isolement des jeunes. Parmi eux, il en est certains rendus plus vulnérables encore du fait de leur faible niveau de qualification et de formation. Selon l'INSEE, en 2018, le niveau de qualification moyen des jeunes gersois âgés de 15 à 29 ans est en dessous de la moyenne régionale. Par ailleurs, 56.7% des 15-24 ans se déclarent en activité en 2016. Toujours selon l'INSEE, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans, de 22%, apparaît comme particulièrement élevé.

Ces différents éléments de contexte conduisent une part de la jeunesse gersoise dans une grande précarité économique et/ou sociale menant certains d'entre eux jusqu'à l'errance. Ils sont bien souvent exclus des dispositifs de droit commun par méconnaissance, isolement géographique et/ou social. Deux enjeux principaux concernent ces jeunes : la prévention du décrochage et raccrocher les décrochés.

C'est pour répondre à ce second enjeu que l'Association pour le Logement des Jeunes dans le Gers (ALOJEG) déploie le nouveau dispositif "Contrat d'Engagement Jeunes - Jeunes en Rupture" sur les thématiques « logement » et « mobilité ».

La présente étude réalisée à l'échelle du Département du Gers se fixe comme objectif de mieux appréhender le public des jeunes âgées de 16 à 25 ans dit en rupture.

01 COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE RUPTURE CHEZ LES JEUNES

Depuis l'emploi précaire jusqu'à l'absence de statut statistique en passant par les accompagnements longs (Mission Locale, Pôle Emploi) ou courts, le halo du risque de vulnérabilités touche une frange large des jeunes.

Pour le sociologue Robert Castel, spécialiste des questions d'exclusion sociale, **la vulnérabilité** est une zone qui se situe entre la zone d'intégration et la zone de marginalité/désaffiliation. Cette zone renvoie à des personnes qui ont des rapports précarisés à l'emploi et/ou à leur système de relation et qui risquent de glisser vers la désaffiliation. Cela inclut des personnes qui, au moment où la situation se dégrade, peuvent difficilement compter sur les réseaux de sociabilités primaires et dont les protections secondaires sont aussi souvent insuffisantes (minima sociaux, faible niveau de pension...etc). Ainsi, en l'absence d'aide directe et de « protections secondaires », les jeunes adultes apparaissent comme une population particulièrement exposée à la vulnérabilité.

Il existe de multiples formes de vulnérabilités dont les profils vont des jeunes étudiants aux jeunes en difficultés d'insertion appelés aussi **NEET** : « Not in Education, Employment or Training ». D'autres profils de jeunes en situation de vulnérabilité existent : mineurs isolés, jeunes sans abris, jeunes parents isolés, jeunes n'ayant pas recours aux dispositifs dédiés, jeunes en situation de handicap, jeunes incarcérés...

Nous nous attacherons dans un premier temps à comprendre qui sont les jeunes vulnérables à la limite de basculer voire qui ont basculé dans la zone de désaffiliation. Des jeunes que nous pouvons considérer comme **en rupture**.

Cette première phase de l'étude nous permettra de mieux cerner ces publics et de dessiner les contours d'une définition afin de mieux comprendre les phénomènes de rupture chez les jeunes.

1. LES JEUNES NEET

Historiquement, la catégorie de NEET (« not in employment, education or training ») vient de l'étiquette administrative originale « Statuts Zéro », que les chercheurs et les fonctionnaires du Royaume-Uni utilisaient au milieu des années 1990. Elle désignait les jeunes dont le statut sur le marché du travail ne correspondait à aucune des catégories existantes. Invisibles dans la statistique publique, ces jeunes étaient donc difficilement repérables. Du fait de sa connotation négative, le terme a été officiellement remplacé par celui de NEET en 1999, aujourd'hui largement utilisé par les gouvernements et organisations internationales pour désigner les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation au moment où ils sont recensés.

Actuellement cette catégorie regroupe une partie des jeunes inactifs (ceux n'étant pas en étude ou en formation) et ceux au chômage. Leurs difficultés sont souvent associées à un manque de formation : si certains d'entre eux peuvent être diplômés, d'autres sont en effet en situation de décrochage ou d'échec scolaire. Par ailleurs, le fait d'être éloignés de la formation, des études et de toute expérience professionnelle ne leur donne pas la possibilité d'acquérir des compétences.

La catégorie de NEET est hétérogène et agrège des situations individuelles très différentes. Certaines relèvent d'une forte précarité, lorsque l'absence de ressources scolaires, sociales ou plus institutionnelles font basculer les jeunes vers des situations de vulnérabilité. D'autres correspondent à des moments de latence ou de transition durant la période d'insertion, et pèsent à priori moins sur la suite de la trajectoire professionnelle.

De nombreuses typologies existent pour caractériser les jeunes NEET, notamment en fonction des causes plus ou moins contraintes de leur inactivité. Cependant, les frontières entre ces différentes sous-catégories sont parfois poreuses.

L'INJEP a publié en janvier 2020 une étude concernant les ressources et conditions de vie hétérogènes des NEET. L'analyse réalisée confirme l'hétérogénéité de cette catégorie en distinguant cinq groupes d'individus aux situations sociales contrastées :

Catégorie 1 : les nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi (16% de l'ensemble des NEET),

Catégorie 2 : les bacheliers recherchant des « petits boulots » en attente de reprise d'études (19%),

Catégorie 3 : les mères éloignées du marché du travail (14%),

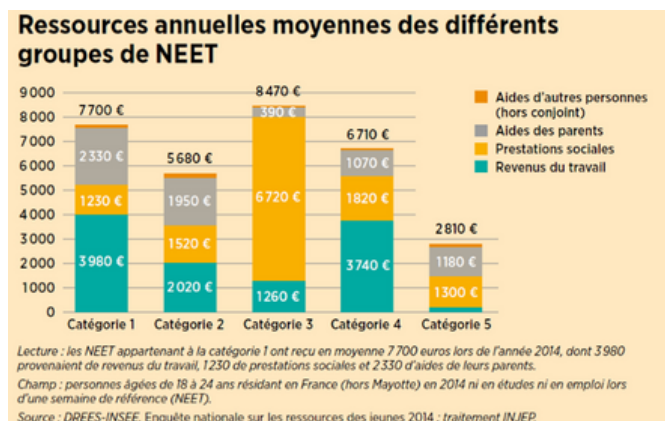
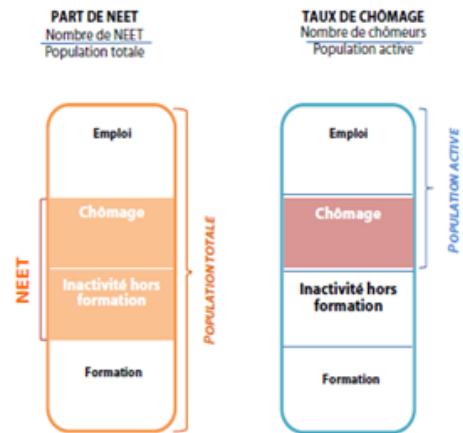
Catégorie 4 : les diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée (31%),

Catégorie 5 : les sans diplômes éloignés de l'emploi (20%).

Le diplôme est donc un facteur déterminant dans cette classification : la plupart des classes peuvent être associées à un niveau de diplôme. Une large partie de la situation des NEET, notamment celle sur le marché du travail, découle ainsi de ce niveau de diplôme. Nous pouvons constater que les jeunes sans diplôme ou peu diplômés représentent plus de la moitié des NEET. **L'enjeu de la scolarisation et de la poursuite d'études apparaît comme un élément clé.**

En outre, l'analyse menée par l'INJEP permet également d'identifier les ressources annuelles moyennes des différents groupes de NEET (graphique ci-contre).

GRAPHIQUE DES NEET : DÉCROCHEURS DU SYSTÈME DE LA FORMATION INITIALE SANS DIPLÔME. NI EN EMPLOI, NI EN FORMATION, NI EN ÉDUCATION.



Ces groupes des NEET se caractérisent par des niveaux de revenus hétérogènes et provenant de sources différentes.

Avec 8 470€ par an, dont 79% proviennent de prestations sociales, les mères peu diplômées et éloignées du marché du travail sont en apparence le groupe le plus riche des NEET. C'est un résultat trompeur, car, en plus d'avoir un ou plusieurs enfants à charge, elles habitent moins souvent chez leurs parents et doivent donc payer un loyer, même si 57% habitent avec leur conjoint. Le fait d'avoir des enfants à charge permet de bénéficier du RSA jeune et de prestations familiales. Par ailleurs, vivre dans un logement indépendant ouvre le droit à des aides au logement, d'où l'importance des aides dans ce groupe.

A l'inverse, les personnes sans diplôme les plus éloignées du marché du travail sont, quant à elles, une majorité à n'avoir jamais travaillé (77%) : leurs ressources s'élèvent seulement à 2810€ par an. Avec 1 300 € de prestations sociales par an, ces NEET, pourtant les plus vulnérables, sont parmi les moins aidés par le secteur public. En effet, ces jeunes, pour la plupart cohabitant avec leurs parents, sans expérience professionnelle et ayant terminé leur formation initiale, répondent peu souvent aux conditions pour bénéficier des principales aides publiques aux jeunes, à savoir les aides au logement, les allocations chômage, les bourses d'étude. Seul le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), dans la mesure où ils adhèrent à ce nouveau contrat, peut permettre de bénéficier d'une allocation.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Le CEJ s'adresse aux jeunes sans emploi durable, ni formation, qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.



L'accompagnement proposé est adapté à la situation du jeune et défini avec lui dans le cadre d'un diagnostic approfondi et partagé. Ce parcours se caractérise par une mise en activité systématique, soutenue et régulière du premier au dernier jour du contrat (qui peut durer de 6 à 12 mois) d'au moins quinze à vingt heures par semaine. En outre, les jeunes bénéficient de points d'étapes réguliers avec leur conseiller référent, incluant des entretiens hebdomadaires et des points d'étapes mensuels. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter les démarches d'accès à l'emploi. Pouvant s'élever à 520 € par mois selon les situations, l'allocation est conditionnée à l'assiduité et à l'engagement du jeune dans son parcours.

PLUSIEURS DÉFINITIONS : EUROSTAT, OCDE, RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Il existe différentes manières de définir la catégorie des NEET. Les deux principales définitions étant celles de l'OCDE et d'Eurostat.

Les jeunes considérés comme NEET selon la définition d'Eurostat, sont les jeunes ni en emploi, ni en étude, ni en formation, que cette dernière soit formelle (formation conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu) ou non formelle, suivie pour des raisons professionnelles ou personnelles (stage, formation ou cours avec l'aide d'un intervenant, séminaire, atelier, conférence, cours particulier, cours de sport ou cours lié à une activité culturelle ou de loisirs).

La principale différence avec la définition de l'OCDE est, pour cette dernière, l'absence de prise en compte de la formation non formelle. Cette définition moins restrictive influe sur les données : en France en 2018, 13.1% des jeunes de 15 à 29 ans étaient NEET selon Eurostat, contre 16.1% selon la définition de l'OCDE. Ces deux définitions s'appuient sur les données de l'enquête emploi de l'INSEE qui permet de suivre la conjoncture de l'emploi d'un trimestre à l'autre. Cependant, ces résultats ne sont pas disponibles au niveau local (région, département, commune) et sont intéressantes pour des comparaisons internationales.

La mesure du nombre de jeunes NEET peut également être effectuée à partir du recensement de la population. Cette source, qui peut conduire à des différences en termes de mesure, est la seule exploitable à l'échelle locale. Les analyses menées à l'échelle du Département du Gers et de ses EPCI dans cette étude seront donc réalisées à partir du recensement de la population. Les analyses seront menées avec la méthodologie employée par le service statistique de la DREETS Occitanie.



DONNÉES NATIONALES SUR LES NEET

En France, en 2018, 963 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation selon la définition d'Eurostat. Ce nombre a baissé ces dernières années : il s'élevait à 1 025 000 jeunes NEET en 2015. En 2018, ils représentent 12.9% des jeunes de cette classe d'âge et 27.9% des jeunes qui ont terminé leur formation initiale, contre respectivement 13.7% et 29.4% en 2015.

Par ailleurs, une analyse menée par la DARES en 2020 indique que **les jeunes NEET sont moins diplômés, vivent plus souvent chez leurs parents et ont plus fréquemment un handicap reconnu que les autres jeunes.**

Toujours dans cette même analyse, il est mis en exergue que :

- 63% des jeunes NEET sont en contact avec le service public de l'emploi. Ces jeunes ayant entrepris une démarche d'insertion ont plus souvent été en emploi au cours des douze mois précédents, tandis que les autres étaient plus souvent en études,
- 48% des jeunes NEET sont sans emploi ou formation depuis un an ou plus. Ces jeunes NEET de longue durée sont moins diplômés que la moyenne des NEET et cumulent les difficultés socio-économiques. Ils sont 56% à être en contact avec le service public de l'emploi,
- 53% sont chômeurs au sens du BIT (Bureau International du Travail), c'est-à-dire qu'ils souhaitent et recherchent activement un travail et sont prêts à l'occuper dans un court délai. Les autres sont inactifs. Parmi les jeunes NEET inactifs, deux tiers ne souhaitent pas travailler, pour une partie d'entre eux pour des raisons de garde d'enfant ou d'aide auprès d'une personne dépendante, ou d'un état de santé dégradé.

La partie suivante de l'étude nous permettra d'analyser les données issues du recensement de la population à l'échelle du Département du Gers.

2. LES JEUNES EN RUPTURE

Les ruptures sont multiples. Un jeune considéré comme tel peut se trouver en situation de rupture scolaire, sociale ou familiale. Par ailleurs, il n'est pas rare d'identifier une nuance entre un jeune en rupture qui peut rencontrer des difficultés à trouver sa place dans la société et un jeune en déshérence qui se trouve dans un état de grande précarité. Il peut être à la rue, sans domicile fixe, sans éducation, sans formation, éloigné du système de santé...

De plus, comme vu précédemment, certaines études qualifient ces jeunes comme vulnérables ou en situation de vulnérabilité sociale. La définition de la vulnérabilité choisie est alors la suivante : « la vulnérabilité sociale est une zone intermédiaire entre intégration et désaffiliation, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des différentes formes de solidarité de proximité (famille, amis, voisins). Elle est définie par quatre dimensions : périodes d'inactivité professionnelle involontaire (maladie ou chômage) supérieures à 6 mois, difficultés pour faire face à des charges financières liées au logement, recours à un hébergement d'urgence ou temporaire, isolement social durable. » (Warin, 2006, p.166).

Cependant, malgré ces nuances et termes différents nous pouvons identifier une même définition dans le cadre de cette étude :

Les jeunes en rupture sont des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en éducation, ni en accompagnement.

C'est bien cette absence d'accompagnement, par le service public de l'emploi, qui caractérise ces jeunes et les différencie des jeunes « simplement » NEET.

Le service public de l'emploi comprend les représentants de l'État et les principaux opérateurs chargés de la mise en œuvre des politiques de l'emploi au niveau territorial : Pôle Emploi, Missions Locales et organismes de placement spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

C'est pour répondre au repérage puis à l'accompagnement de ces jeunes que l'Etat, via la sélection d'opérateurs locaux, met en œuvre le CEJ - Jeunes en rupture.

Le volet CEJ « jeunes en rupture » (CEJ-JR) s'adresse aux jeunes sans revenus et **éloignés du service public de l'emploi depuis au moins 5 mois.**

Il a vocation à repérer et accompagner les jeunes les plus éloignés par une prise en charge globale, en prenant en compte leurs difficultés spécifiques :

- Freins liés au parcours (méconnaissance voire défiance à l'égard des institutions, manque de confiance en eux...),
- Absence de revenus et d'un logement stable,
- Freins d'ordre social, médical ou économique...

En partenariat avec des acteurs du champ social, des jeunes « en rupture » sont co-accompagnés de manière complémentaire et en lien avec la Mission Locale via :

- Une démarche d'aller-vers pour repérer les jeunes en rupture,
- Une démarche d'accompagnement vers la Mission Locale en vue de l'ouverture du CEJ et de l'insertion socio-professionnelle du jeune,
- Un co-accompagnement dans le cadre du CEJ construit avec la Mission Locale, en proposant au jeune des actions adaptées à sa situation, relevant de sa prise en charge globale (logement, mobilité...), dans le but de sécuriser son accompagnement vers l'emploi durable,
- Un suivi, le cas échéant, du jeune après sa sortie du CEJ afin de lui permettre de poursuivre sereinement son parcours d'insertion professionnelle.

L'ÉTUDE RÉALISÉE A POUR OBJECTIF DE S'INSCRIRE DANS CETTE DÉMARCHE EN ANALYSANT, DANS UN PREMIER TEMPS, À PARTIR DE DONNÉES STATISTIQUES, QUI SONT LES JEUNES NEET DANS LE DÉPARTEMENT DU GERS ET, DANS UN SECOND TEMPS, EN RÉALISANT DES ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX AFIN DE MIEUX APPRÉHENDER LES JEUNES NEET QUI SERAIENT ÉLOIGNÉS DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI.

02 MESURER ET LOCALISER LES JEUNES NEET DANS LE GERS

Les données présentées et analyses réalisées sont issues du recensement de la population de 2019. Une partie du traitement a été réalisée par le Service Etudes, Statistiques, Evaluation de la DREETS Occitanie et une autre par l'URHAJ Occitanie.

1. LES JEUNES GERSOIS

Le Gers est, à l'échelle nationale, l'un des départements les plus ruraux de France. Avec une densité de 31 habitants/km², le Gers, 32e département pour sa surface, occupe l'un des derniers rangs pour le nombre d'habitants.

La structure par âge révèle un département relativement âgé dans lequel les plus de 65 ans représentent 27.5% de la population (Occitanie : 22.5%) et les 15-29 ans ne représentent que 12.6% de la population contre 16.8% en Occitanie.

Le Gers compte 15 738 jeunes âgés de 16 à 25 ans soit 8% de la population totale. Cette classe d'âge se concentre principalement sur la Communauté d'Agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne qui compte 4 049 jeunes soit plus d'un jeune sur 4. Nous pouvons constater que la part des jeunes âgés de 16 à 25 ans, parmi la population totale, est globalement identique sur l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du département. Cette dernière variant de 7% à 10% sur la communauté d'agglomération.

De plus, 53% des jeunes des 16-25 ans sont actifs et principalement en emploi (76% des actifs) et 47% sont inactifs et principalement scolarisés, en formation ou en stage (88% des inactifs).

2 895 jeunes ne sont donc ni en emploi, ni en formation et représentent **18%** des 16-25 ans. 69% d'entre eux sont au chômage et 31% inactifs.

	population 16-25 ans	actifs 16-25 ans		actifs 16-25 ans en emploi		actifs 16-25 ans au chômage		inactifs 16-25 ans			Population totale	Part des jeunes	
	Nombre	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Part			
Gers	15 738	8 267	52.6%	6 278	40%	1 989	13%	7 472	47.4%	2 895	18.4%	191 377	8%
Occitanie	674 419	314 257	46.6%	223 709	33%	90 548	13%	360 161	53.4%	127 200	35.3%	5 933 185	11%
CC de la Lomagne Gersoise	1 532	863	56.3%	623	41%	240	16%	669	43.7%	269	17%	19 173	8%
CC de la Tenarèze	1 105	621	56.2%	449	41%	172	16%	484	43.8%	184	17%	14 477	8%
Coteaux Arrats Gimone	718	392	54.6%	307	43%	85	12%	326	45.4%	121	16%	10 735	7%
CC des Deux Rives	1 578	866	54.9%	580	37%	286	18%	712	45.1%	292	19%	18 219	9%
CC du Bas Armagnac	644	364	56.5%	285	44%	79	12%	280	43.5%	109	17%	8 561	8%
CC du Grand Armagnac	928	543	58.6%	423	46%	120	13%	385	41.4%	165	18%	13 307	7%
CC du Savez	737	387	52.5%	301	41%	86	12%	350	47.5%	136	19%	9 628	8%
CC Val de Gers	858	411	47.9%	317	37%	94	11%	447	52.1%	171	19%	10 051	9%
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	4 049	1 990	49.1%	1 507	37%	483	12%	2 059	50.9%	758	37%	38 899	10%
CC Armagnac Adour	541	305	56.4%	235	43%	70	13%	236	43.6%	96	17%	6 788	8%
CC Artagnan de Fezensac	528	283	53.6%	222	42%	61	12%	245	46.4%	96	18%	7 006	8%
CC Astarac Arros en Gascogne	474	234	49.4%	169	36%	65	14%	240	50.6%	95	20%	7 185	7%
CC Bastides de Lomagne	834	423	50.7%	325	39%	98	12%	411	49.3%	156	19%	11 254	7%
CC Bastides et Vallons du Gers	490	277	56.5%	205	42%	72	15%	213	43.5%	80	17%	7 057	7%
CC Cœur d'Astarac en Gascogne	665	364	54.7%	269	40%	95	14%	301	45.3%	116	18%	7 671	9%
CC d'Aire-sur-l'Adour	228	135	59.2%	109	48%	26	11%	93	40.8%	37	16%	2 989	8%
CC de la Gascogne Toulousaine	1 899	886	46.7%	685	36%	200	11%	1 013	53.3%	368	36%	22 299	9%

SOURCE ET ANALYSE : DREETS OCCITANIE – SESE, RP 2019



QUELQUES INDICATEURS CONCERNANT LA JEUNESSE GERMOISE:



- Taux de chômage des 16-25 ans : 13% (Occitanie : 13%)
- Taux de chômage des jeunes actifs : 24% (Occitanie : 29%)
- Taux de chômage des actifs de 15 - 64 ans: 10.8% (Occitanie : 14.6%)



- Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal à moins de 30 ans : 22.7% (Occitanie : 27.2%)



- Part des 20-24 ans sans diplôme : 11.3% (Occitanie : 9.5%)
- Part des non diplômés parmi les 15 ans et plus non scolarisés : 29.5% (Occitanie : 26.6%)

Si le chômage et la pauvreté touche de manière moins importante les jeunes gersois, ils sont tout de même globalement moins diplômés que les jeunes en région Occitanie. Cet élément est un facteur important dans un parcours d'insertion professionnelle et notamment pour prévenir les ruptures de parcours.

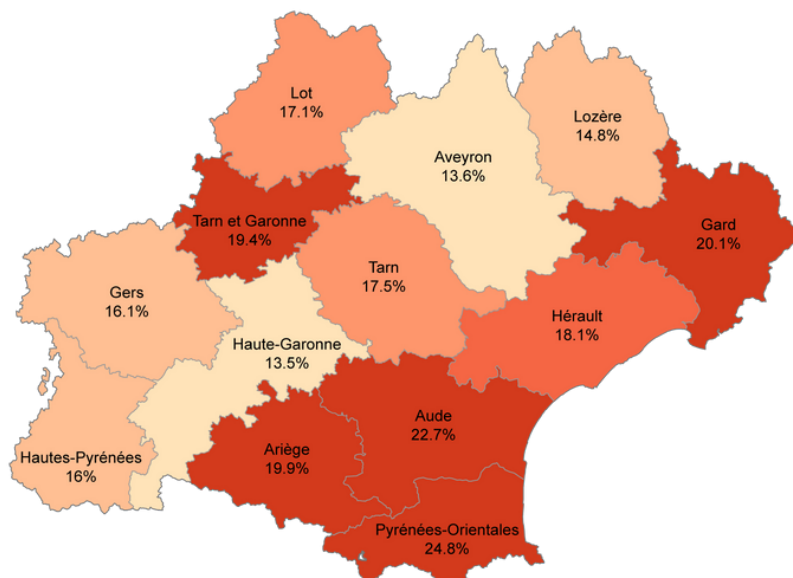
2. LES JEUNES NEET A L'ECHELLE DU GERS

Comme évoqué précédemment, l'analyse des jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés) est réalisée à l'échelle locale avec les données du recensement de la population.

La carte ci-contre réalisée avec les données de 2018 permet de comparer le département du Gers avec les autres départements de la Région Occitanie. Nous pouvons identifier que le Gers n'est pas le département dont la part de NEET est la plus importante. Il se situe en dessous de la part régionale qui est estimée à 20%.

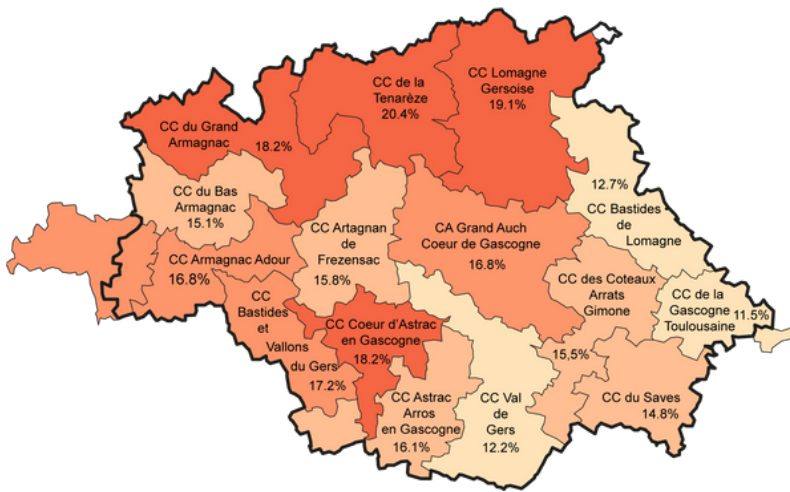
Part des jeunes non insérés par rapport à l'ensemble de la population des 15-24 ans

source : Insee, RP 2018
réalisation URHAJ Occitanie



Part des jeunes non insérés par rapport à l'ensemble de la population des 15-24 ans

source : Insee, RP 2018
réalisation URHAJ Occitanie



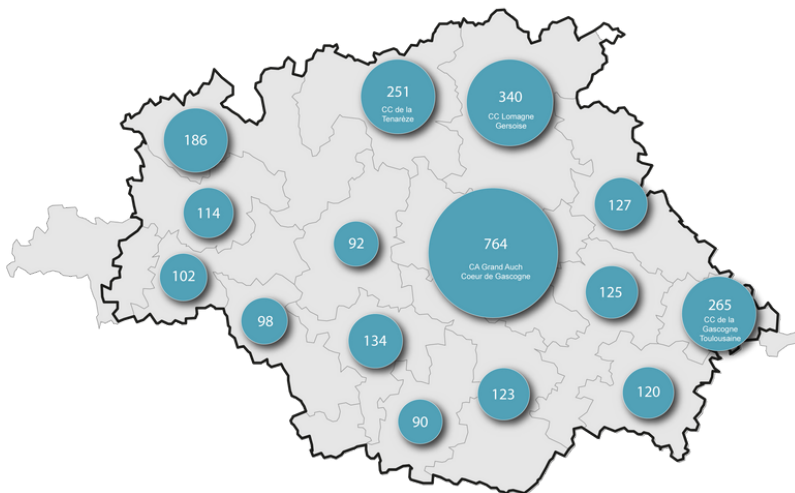
La carte suivante nous permet de visualiser à l'échelle intercommunale la part des jeunes non insérés.

Nous pouvons observer des territoires où la part des NEET est plus importante que la part départementale :

- la Communauté de Communes de la Tenarèze avec 20.4% des 16-25 ans qui sont des NEET,
- la Communauté de Communes Lomagne Gersoise avec 19.1% de NEET,
- la Communauté de Communes du Grand Armagnac avec 18.2% de NEET,
- la Communauté de Communes d'Astrac en Gascogne avec 18.2% de NEET.

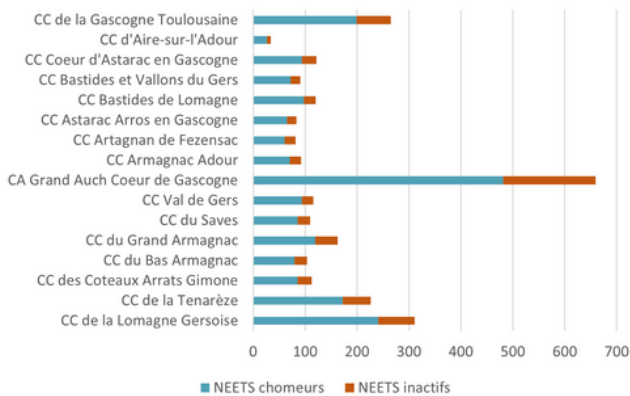
Nombre de jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET)

source : Insee, RP 2019, traitement DREETS - SESE Occitanie
Réalisation URHAJ Occitanie



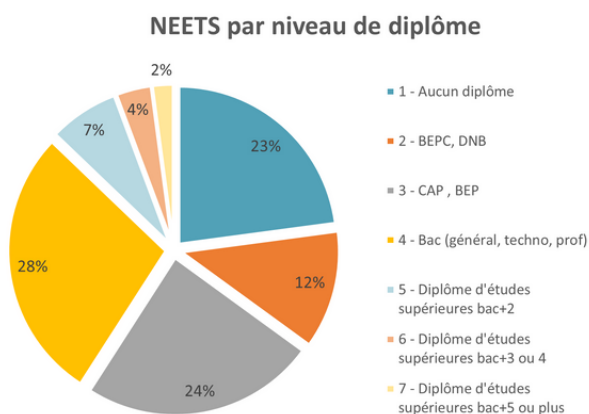
De plus, si la part des jeunes NEET est importante sur les intercommunalités du nord du Département, le nombre est également conséquent. Les jeunes NEET se concentrent sur la Communauté d'Agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne (26% d'entre eux) et sur les deux intercommunalités du nord du Gers : la Communauté de Communes Lomagne Gersoise et de la Tenarèze qui à elles deux concentrent 20% des jeunes NEET du Département.

Répartition des NEETS chomeurs et inactifs



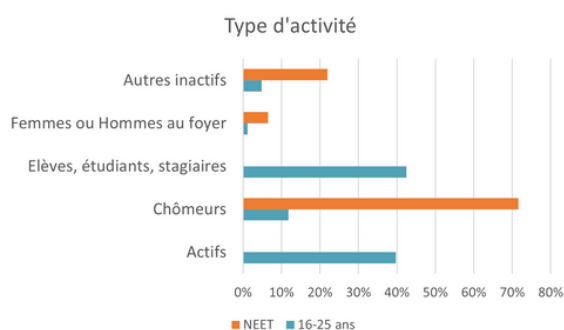
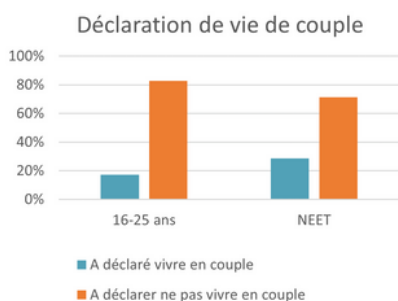
SOURCE ET ANALYSE : URHAJ ET DREETS OCCITANIE - SESE, RP 2019

Par ailleurs, la part des NEET inactifs est de 31% à l'échelle départementale. Ce taux est supérieur sur plusieurs intercommunalités : il est de 37% sur la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne, de 36% sur la CC du Grand Armagnac, 34% sur la CC Artagnan de Fezensac et 32% sur la CC des Coteaux Arrats Gimone.



En poursuivant l'analyse, nous ne pouvons pas distinguer une différence marquée entre les jeunes NEET hommes et femmes représentant respectivement 52% et 48% des NEET du Département. Comme pour l'analyse nationale, nous pouvons identifier que les jeunes NEET sont pour plus de la moitié titulaires d'un diplôme inférieur ou égal au CAP, BEP.

La seconde part la plus importante concerne les jeunes titulaires du BAC. Le niveau de diplôme semble donc être un élément déterminant.



SOURCE ET ANALYSE : URHAJ ET DREETS OCCITANIE - SESE, RP 2019

Nous nous sommes également intéressés à la composition familiale de ces jeunes. La part des jeunes NEET en couple est plus importante que pour l'ensemble des 16-25 ans. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une part des jeunes NEET correspond aux jeunes hommes ou femmes au foyer.

En effet, les NEET sont principalement chômeurs (72% d'entre eux), inactifs (22% d'entre eux) et femmes ou hommes au foyer (6% d'entre eux). Les inactifs et femmes et hommes au foyer sont les jeunes dont les niveaux de diplôme sont les plus faibles. 74% des hommes et femmes au foyer et 70% des inactifs ont un niveau inférieur au bac. Lorsqu'il est de 53% pour les chômeurs.

Nous pouvons émettre l'hypothèse que les jeunes classés « autres inactifs » correspondent à des jeunes en rupture, c'est-à-dire ni en études, ni en emploi, ni en formation et non accompagnés. Ils représentent environ **142 jeunes**. Une part, non quantifiable, de jeunes au chômage peuvent être également considérés comme en rupture dans la mesure où ils seraient éloignés du service public de l'emploi depuis au moins 5 mois. Un indicateur peut nous permettre d'estimer ces derniers : **126 jeunes** soit 27% des jeunes NEET au chômage cherchent un emploi depuis plus de un an.

De plus, 53% des jeunes NEET sont mineurs et habitent au domicile parental. Seul 12% d'entre eux vivent seuls. L'enjeu de décohabitation pour ces jeunes peut être important. Notamment pour des jeunes habitant dans des intercommunalités éloignées des centres de formation ou de zones d'emplois.

EN CONCLUSION, L'ANALYSE STATISTIQUE NOUS PERMET D'IDENTIFIER QUE :

- **LES NEET SE CONCENTRENT SUR L'AGGLOMÉRATION ET LE NORD DU GERS,**
- **LES NEET INACTIFS ET ÉLOIGNÉS DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI SE SITUENT PRINCIPALEMENT SUR LA CA DU GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE, LA CC DU GRAND ARMAGNAC, LA CC ARTAGNAN DE FREZENSAC ET LA CC DES COTEAUX ARRATS GIMONE,**
- **LES NEET INACTIFS ET AU FOYER SONT LES MOINS DIPLÔMÉS,**
- **LES JEUNES POTENTIELLEMENT EN RUPTURE POURRAIENT REPRÉSENTER UN PEU PLUS DE 250 JEUNES,**
- **PERMETTRE L'ACCÈS À UN LOGEMENT AUTONOME À PROXIMITÉ DES LIEUX D'EMPLOI OU DE FORMATION ET FAVORISER LES MOBILITÉS SEMBLENT ÊTRE DEUX ENJEUX IMPORTANTS.**



03 ANALYSER LES DIFFICULTÉS DE CES JEUNES



LES PARTENAIRES CONTACTÉS

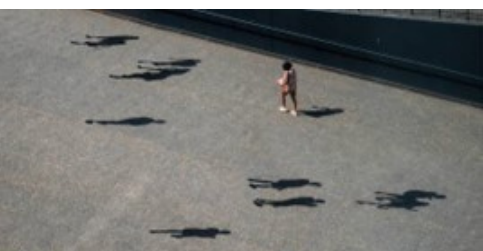
En complément de l'analyse statistique, des entretiens avec plus de 25 partenaires ont été réalisés afin d'analyser les difficultés des jeunes en rupture dans le département du Gers. Les services de l'État, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (UEMO du Gers), le SIAO, la Région Occitanie (Maison de la Région), les services du Département du Gers, la Mission Locale, AG2i, les centres sociaux, Regar, Gers Solidaire et les membres du GIP (Restau du Coeur, Banque alimentaire, Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique), le CADA, l'ADSEA, l'UDAF, l'ATG, le CDIFF, la Ligue de l'Enseignement, les PEP (la Maison des Adolescents et le Point Accueil Écoute Jeunes), les Francas, IMAJ', les points information jeunesse ont été contactés.

Des entretiens ont été réalisés avec l'ensemble des partenaires et structures cités précédemment. L'objectif de ces échanges était de mieux appréhender les profils de ces jeunes et les enjeux de l'accompagnement des jeunes en rupture. Pour cela, des initiatives pré existantes ont pu être repérées, des partenaires avec lesquels travailler sur toutes les phases du CEJ-JR (du repérage à la mobilisation ou remobilisation) ont pu être identifiés et enfin une identification des profils des jeunes a pu être réalisée.

Un document exhaustif concernant les partenaires contactés et coordonnées de ces derniers est également transmis à l'association ALOJEG afin de faciliter la mise en place du CEJ-JR.

1. DES INITIATIVES PRÉ-EXISTANTES

Des initiatives d'envergure nationale et territoriale existent déjà dans le champ du repérage et de la mobilisation des jeunes NEET comme notamment les PIC « invisibles » déployés sur de nombreux territoires. Ce dispositif a été porté dans le Gers par un consortium dont la Mission Locale était membre. La Mission Locale indique notamment dans son rapport d'activité « qu'il reste à faire pour intensifier l'effort, renouveler les modes d'action, capitaliser les expériences les plus probantes afin qu'elles inspirent des projets supplémentaires ». En ce sens, il semble pertinent de présenter dans cette étude le bilan du PIC invisible mené dans le département du Gers.



RETOUR SUR LE PIC « REPÉRER ET MOBILISER LES PUBLICS INVISIBLES ET EN PRIORITÉ LES PLUS JEUNES D'ENTRE EUX ».

Ce dispositif ciblait les personnes non inscrites au service public de l'emploi (SPE), qu'elles soient déjà connues par le SPE ou « visibles » par d'autres institutions ainsi que des personnes très éloignées de l'emploi « hors radars » des institutions publiques, du fait de différents facteurs.

Le Pic Invisible était porté par un consortium Gersois composé de 5 structures : la Mission Locale pour l'emploi du Gers en qualité de chef de file, la Ligue de l'Enseignement du Gers, le Groupement d'Intérêt Public Gers Solidaire, l'association AG2I et Garros Service. Le projet s'est déroulé sur 2 ans, de 2019 à 2021, et avait pour enjeux de repérer, mobiliser et sécuriser les parcours. Les objectifs quantitatifs à atteindre étaient de 300 jeunes repérés et 150 jeunes mobilisés.

Malgré la période de COVID19, le dispositif a permis de repérer 342 jeunes dont 325 par la Mission Locale, 12 par la Ligue de l'Enseignement, 3 par Garros Service et 2 par Gers Solidaire. De plus, 127 jeunes ont été mobilisés et accompagnés par la Ligue de l'Enseignement, AG2I et Garros Service. Les 215 jeunes repérés qui n'ont pas souhaité être accompagnés dans le cadre du PIC ont été accompagnés par la Mission Locale.

Les acteurs ont repéré pour ces jeunes **un fort besoin d'écoute, de travail sur soi et d'un besoin de créer ou recréer du lien.**

Nous pouvons identifier plusieurs acteurs sur lesquels s'appuyer concernant l'enjeu du repérage que sont la Ligue de l'Enseignement, le GIP Gers Solidaire et la Mission Locale.

Ces acteurs ont été rencontrés dans le cadre de cette étude. Gers Solidaire est notamment un acteur qui permet de repérer des jeunes en dehors des « circuits classiques » des partenaires dans le champ du social. La structure s'est positionnée favorablement pour aider au repérage en lançant une campagne de sollicitation auprès de toutes les associations caritatives membres du GIP et auprès de tous les points de collecte du Gers afin d'identifier les profils des bénéficiaires. Ce travail mené auprès des associations caritatives peut permettre d'impulser de nouveaux partenariats mais également une orientation des jeunes identifiés comme potentiellement en rupture vers ALOJEG. Il semble également intéressant qu'ALOJEG s'appuie sur le GIP pour communiquer sur le dispositif.

2. DES PARTENAIRES SUR LESQUELS S'APPUYER

En effet, lors des entretiens, plusieurs partenaires se sont positionnés de manière favorable pour rencontrer les équipes d'ALOJEG afin d'être de potentiels prescripteurs de ce nouveau dispositif.



Le GIP GERS SOLIDAIRE est une structure unique en France qui rassemble à l'échelle du département du Gers : La Croix-Rouge Française, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, le Département, l'Union Départementale des CCAS et CIAS et le CIAS du Grand Auch Cœur de Gascogne.

L'objectif du GIP est de soutenir, promouvoir, construire et innover pour lutter contre la pauvreté et toutes les formes d'exclusion sociale. La force et la légitimité d'action du GIP résident dans son dimensionnement départemental et sa capacité de fédérer autour de projets structurants, des acteurs publics, associatifs, organismes sociaux et institutionnels. Le GIP a pour objectif originel de considérer l'aide alimentaire sous toutes ses formes comme un vecteur d'inclusion sociale, de prévention santé et d'éducation des populations pauvres et précaires.

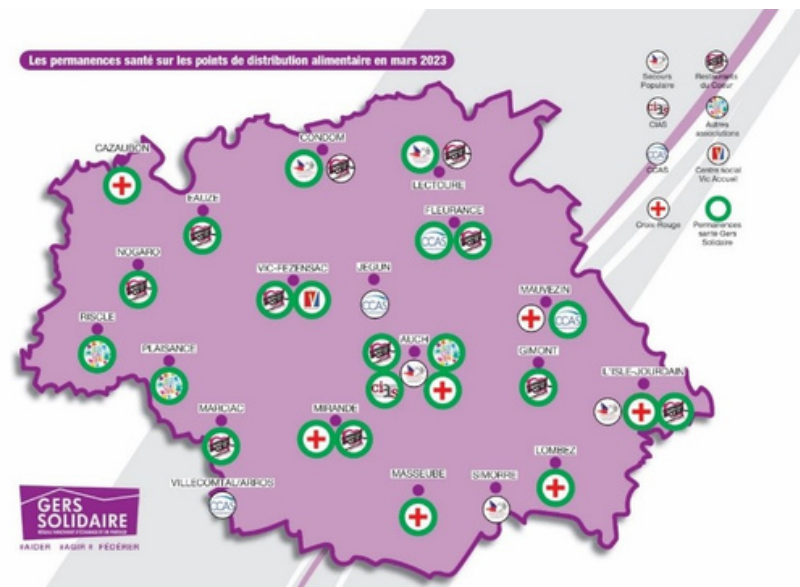
A l'origine, le groupement s'est créé afin d'améliorer la distribution alimentaire à l'échelle du département. Avec plus de 30 lieux de distribution, les associations peuvent également identifier et accompagner les personnes les plus fragiles. Gers Solidaire s'appuie sur ces lieux de distribution pour proposer des points accueil budget, un accompagnement aux démarches administratives par des conseillers numériques qui disposent d'un camping-car connecté ainsi que des permanences « santé » assurées par quatre infirmier(e)s. Ces différents dispositifs sont accessibles aux bénéficiaires et bénévoles des associations.

De manière plus globale, Gers Solidaire a pour mission sociale :

- le pilotage du numéro vert social,
- la gestion des Tiers Lieux Solidaires,
- le conseil aux collectivités et associations dans le domaine de l'ingénierie sociale, des politiques publiques et le montage de projet.

La carte ci-contre permet d'identifier les points de distribution alimentaire dans le département du Gers ainsi que la localisation des permanences "santé". La couverture départementale du GIP est un atout considérable pour toucher une part importante des publics les plus vulnérables sur tout le territoire. Parmi ces publics, les jeunes représentent **une part peu importante des bénéficiaires**. Le Secours Populaire et la Croix-Rouge identifient peu de jeunes de moins de 30 ans parmi leurs bénéficiaires. Les jeunes les sollicitent de manière ponctuelle. En revanche, **les Restau du Cœur constatent une part plus importante de jeunes bénéficiaires sans pouvoir estimer le volume et la fréquence des repas servis**.

En complément une campagne de sollicitation a été lancée par Gers Solidaire auprès de toutes les associations caritatives membres du GIP et auprès de tous les points de collecte du Gers afin d'identifier les profils des bénéficiaires. Ces éléments seront transmis à ALOJEG dès réception par Gers solidaire.



IL SEMBLE INTÉRESSANT QU'ALOJEG PUISSE RENCONTRER L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DU GIP GERS SOLIDAIRE AFIN DE PRÉSENTER LE DISPOSITIF CEJ-JR. LES ÉQUIPES EN PERMANENCE SUR LES LIEUX DE DISTRIBUTION POURRONT AINSI REPÉRER DES JEUNES POTENTIELLEMENT EN RUPTURE ET LES ORIENTER VERS LES TRAVAILLEURS SOCIAUX D'ALOJEG.



L'UDAF du Gers est une institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 et regroupe 25 associations familiales. L'UDAF porte 11 services et actions en direction des familles et personnes vulnérables.

L'association accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans que sont les jeunes majeurs pris en charge par le Conseil Départemental avec un parcours de vie carencé dont la fin des contrats jeunes majeurs à tout âge constitue une fin d'accompagnement parfois difficile à surmonter. L'association accompagne éventuellement les mineurs des familles accompagnées.

Quelque soit le profil des jeunes, des technicien(nne)s d'Intervention Sociale et familiale (TISF) les accompagnent autour des enjeux de l'insertion sociale : aller faire les courses, travailler autour de la recherche du logement ou du savoir habiter... Beaucoup de ces jeunes sont en situation de handicap et perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé. De plus, certains jeunes sont suivis par l'UDAF pour des mesures adhoc mineur : l'objectif est de défendre les intérêts du jeune en justice jusqu'à leur majorité.

Des jeunes considérés comme en rupture sont identifiés par l'UDAF, **environ 5 par an**. Ces jeunes ont souvent eu un parcours en protection de l'enfance et ont également une orientation MDPH. Pour ces jeunes, l'insertion professionnelle n'est pas une priorité et très peu sont orientés vers le service public de l'emploi. En effet, de nombreux freins concernant l'insertion sociale sont à lever en priorité.



IL SEMBLE INTÉRESSANT QU'ALOJEG PUISSE COMMUNIQUER SUR LE CEJ-JR AUPRÈS DES SERVICES DE L'UDAF POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES IDENTIFIÉS COMME EN RUPTURE PAR L'ASSOCIATION ET LES ACCOMPAGNER NOTAMMENT SUR LES ENJEUX D'ACCÈS AU LOGEMENT. UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF EST EN COURS SUR LA VILLE D'AUCH ET POURRAIT APPORTER UNE RÉPONSE ADAPTÉE À CES JEUNES.



L'association Tutélaire du Gers est une association loi 1901 spécialisée en action sociale, gérant un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs. L'association défend l'intérêt des personnes en situation de handicap, des personnes souffrant de maladies psychiques, des personnes âgées dépendantes et des personnes en difficulté sociale. L'association suit environ 1 320 mesures par an à l'échelle du département et **61 mesures concernant des moins de 25 ans**.

Les principales difficultés identifiées pour ce public largement bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé, concernent les troubles psychiques et les addictions. Ces jeunes sont généralement en situation de rupture avec les institutions et établissements d'accueil (MECS ou IME). Ces jeunes mettent souvent en difficulté l'ensemble de l'institution et ont une capacité très variable de mobilisation.



IL SEMBLE INTÉRESSANT QU'ALOJEG COMMUNIQUE SUR LE CEJ-JR AUPRÈS DE L'ASSOCIATION. LE DISPOSITIF NE RÉPONDRA PAS AU BESOIN DE 61 JEUNES SOUS MESURE MAIS PEUT ÊTRE UNE SOLUTION POUR QUELQUES-UNS.



L'association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adulte regroupe des personnes conscientes des difficultés d'adaptation familiale, sociale, scolaire et professionnelle qui se posent aux enfants, adolescents ou adultes défavorisés par une maladie ou un handicap ou tout simplement exposés à des situations comportant un risque d'exclusion, de marginalisation, de ségrégation ou d'enfermement.

Les membres de l'association se déclarent désireux de les aider en mettant à leur service et à celui de leurs familles tous les moyens nécessaires à leur développement psychique, physique et affectif, en leur assurant, tout en les associant, prévention, éducation, soins, hébergement, maintien et/ou l'insertion dans les milieux scolaires et socio-professionnels. L'association accueille et accompagne des jeunes autour de deux dispositifs : un dispositif Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) et un Institut Médicoéducatif (IME).

L'ITEP est un dispositif de soins vers lequel la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) oriente des enfants présentant des troubles du caractère et du comportement dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales. L'ITEP permet ainsi à un enfant à partir de 6 ans, un adolescent ou un jeune adulte jusqu'à 20 ans disposant d'une notification ITEP délivrée par la MDPH, de bénéficier de différentes modalités d'accompagnement :

- un SESSAD (suivi en ambulatoire) (80 places),
- un accueil de jour (80 places) sur l'un des services de l'établissement.

En fonction de son âge, son projet est co-construit entre les professionnels, le jeune et ses parents et / ou son représentant légal. Le dispositif permet également de proposer des soirées d'hébergement en internat, en fonction des orientations du projet personnalisé du jeune. L'ITEP est organisé en unités territorialisées sur les communes accueillant des antennes du SESSAD, à savoir : Auch, Mirande, Fleurance, Condom et Nogaro.

L'IME « La Convention » peut accueillir 32 enfants et adolescents et jeunes adultes, de 8 à 20 ans qui présentent un handicap psychique (12 places) et des troubles du spectre de l'autisme (20 places).

Certains jeunes peuvent être en situation de rupture en sortie de ces établissements.

En effet, les équipes de l'ADSEA identifient **14 jeunes** en situation de rupture avec l'ITEP notamment concernant le soin, la famille et la scolarité. Ces jeunes ont entre 16 et 19 ans. (Un jeune a 14 ans.) La majorité d'entre eux sont retournés vivre au domicile parental se situant dans de nombreuses communes du Gers. Les principales difficultés identifiées concernent la santé mentale, des problématiques addictives et une grande difficulté à s'inscrire de façon cohérente et permanente dans une démarche de projet professionnel. La moitié, soit 7 d'entre eux sont inscrits à la Mission Locale. Un jeune bénéficie à ce titre du contrat d'engagement jeune. Il est cependant mis en avant la grande difficulté de ce jeune à répondre aux obligations de ce contrat notamment concernant les 15 à 20 heures d'activité.



IL SEMBLE INTÉRESSANT QU'ALOEJ COMMUNIQUE SUR LE CEJ-JR AUPRÈS DE L'ASSOCIATION. UNE DIZAINE DE JEUNE POURRAIENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE DE CE DISPOSITIF.



L'association IMAJ' est née de la volonté de la municipalité d'Auch de créer au cœur de la ville une structure permettant de favoriser la rencontre, l'expression des jeunes (et des moins jeunes), tout en valorisant leurs initiatives.

Pour cela l'association met en place des moyens qui permettent : de mettre à disposition des supports, des contenus, des outils et des équipements, de donner aux jeunes la possibilité d'élargir leur environnement social, culturel et économique, de se positionner comme pôle ressource pour tout projet liant les thématiques de l'association et la jeunesse, de nouer des partenariats et de mettre en place une veille et un observatoire partagé du territoire. L'association gère une SMAC, un centre Europe Direct et une structure info jeunes.

L'objectif de la structure info jeunes est de proposer un accueil libre, anonyme et de qualité et des informations généralistes aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne. Mais également de mettre à disposition une documentation thématique en libre consultation et des espaces spécialisés et de poursuivre la mission de prévention au travers de leur cellule de veille « numérique éducatif et collaboratif ». L'information jeunesse est proposée dans les murs de l'association mais également hors les murs. Le public touché se situe principalement sur l'agglomération du Grand Auch.

En 2022, 2 585 personnes ont bénéficié de ce service dont 2.4% en situation de décrochage ou de rupture soit environ 62 jeunes.

Les profils de ces jeunes sont les suivants :

- des jeunes migrants qui sortent des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance ou du CADA,
- des jeunes en décrochage scolaire,
- des jeunes avec un handicap mental léger. Assez autonomes pour ne pas être en structures spécialisées mais avec un besoin d'accompagnement tout de même important.

De plus, lors des actions hors les murs, les travailleurs sociaux rencontrent de nombreux jeunes marginaux qui ne pousseront pas la porte de l'association et ne souhaitent pas être accompagnés. Ils ont très souvent développé une méfiance vis-à-vis des adultes et des personnels accompagnant.

Enfin, un dernier profil de jeunes est identifié par l'association. Des jeunes qui ne sont pas encore en rupture mais qui ont un important manque de confiance en eux et le besoin de trouver une référence pour accéder à l'autonomie.

Les principaux besoins d'accompagnement concernent : l'accès aux droits et la mobilité.

De plus, il est noté que l'absence de points information jeunes sur l'ensemble des EPCI augmentent les difficultés des jeunes qui sont encore moins visibles et connus des associations de jeunesse.



IL SEMBLE INTÉRESSANT QU'ALOJEG COMMUNIQUE SUR LE CEJ-JR AUPRÈS DE L'ASSOCIATION ET NOTAMMENT AUPRÈS DE L'INFORMATION JEUNESSE. LES JEUNES EN RUPTURE QUI SOLLICITENT LA STRUCTURE POURRONT ÊTRE ORIENTÉS VERS LES ÉQUIPES D'ALOJEG. DE PLUS, IL POURRAIT ÊTRE PERTINENT D'ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES D'IMAJ LORS D'ACTIONS HORS LES MURS AFIN D'ÉCHANGER AVEC LES JEUNES « MARGINAUX » QUI NE BÉNÉFICIENT D'AUCUN ACCOMPAGNEMENT CONNU.

En outre, l'association IMAJ' a porté le PAEJ 32 de 2018 à fin 2022. Les structures d'accueil et d'écoute généralistes que sont les Points Accueil Écoute Jeunes s'inscrivent pleinement dans un objectif de lien social comme support de développement local. Lieux de proximité, inconditionnels et réactifs qui offrent un service d'accueil, d'écoute, de soutien, d'orientation, de sensibilisation et de médiation auprès des jeunes de 12 à 25 ans qui rencontrent une situation de mal-être, les PAEJ constituent également une prévention ou une solution aux situations de rupture qui peuvent toucher certains jeunes.

En 2022, le PAEJ a rencontré 90 jeunes en rendez-vous individuels dont 60 jeunes à Auch, 30 à Fleurance, 3 à Nogaro et 7 sans lieu d'accueil fixe. Environ 55% d'entre eux ont entre 16 et 25 ans soit environ **50 jeunes**. Les principales problématiques identifiées concernent : la souffrance psychologique (67.4%), les problématiques familiales : ruptures, décès, maladie des parents, violences subies... (51.2%), la vie sociale et relationnelle (23.3%) et les addictions (11.6%). Cependant, 63% cumulent 2 problématiques ou plus.

Après 4 années de fonctionnement, il est indéniable que le PAEJ est indispensable pour accompagner les jeunes et notamment les plus isolés. **Il est également identifié par l'association une augmentation des demandes et des situations très complexes sur le secteur de Fleurance.**



[Le Centre d'accueil pour demandeur d'asile d'Auch](#) avec son antenne à l'Isle Jourdain a pour mission d'offrir aux demandeurs d'asile un hébergement digne et un accompagnement adapté le temps de leur procédure d'asile.

Cette prise en charge globale temporaire est axée autour de la volonté de donner à chacun les chances de voir sa demande de protection examinée de manière juste et équitable, la prise en compte des besoins spécifiques et la recherche de l'autonomie des personnes. Elle se traduit par un accompagnement social, juridique et administratif ainsi qu'une aide en matière d'insertion et d'accès aux soins. Des jeunes sont accompagnés par la structure. En 2022, 9 jeunes de 16 à 18 ans dans le cadre de l'accueil d'une famille ont été accompagnés ainsi que 39 jeunes de 18 à 25 ans principalement isolés.

Les enjeux principaux pour l'intégration de ces jeunes concernent la scolarisation et l'apprentissage du français. Dès 16 ans, il y a une orientation systématique vers la Mission Locale. Il est noté également un très fort enjeu d'insertion pour les moins de 25 ans sans ressources. Pour ces jeunes, le dispositif CEJ leur permet de bénéficier d'une allocation. Cependant, certains jeunes sont dans une situation de rupture lorsqu'ils y ont des difficultés dans l'apprentissage du français, condition sine qua none pour réussir des tests ouvrant droit à des titres de séjour et donc un emploi.



LE PARTENARIAT EXISTANT AVEC LA MISSION LOCALE SEMBLE RÉPONDRE AUX BESOINS D'INSERTION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR L'ASSOCIATION. PARMI EUX, DE NOMBREUX JEUNES SONT EN RUPTURE BIEN QU'ACCOMPAGNÉS PAR LE SPE.



[L'Unité Educative de Milieu Ouvert \(UEMO\) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Gers](#) est un service dont les missions concernent la prise en charge éducative en milieu ouvert des mineurs ayant commis un acte de délinquance et l'investigation auprès des familles en difficultés. Elle n'exerce ces mesures qu'à la demande d'un magistrat. Environ 150 jeunes gersois sont suivis dont la moitié dans le cadre civil (jusqu'à 18 ans) et l'autre moitié dans le cadre pénal (jusqu'à 21 ans). **Environ 35 à 40 jeunes sont en grande difficulté.**

Les enjeux identifiés dans l'accompagnement des ces jeunes concernent :

- l'accès au logement notamment sur Auch pendant leur période de stage,
- la santé et notamment les soins liés à la santé mentale,
- l'augmentation des consommations de stupéfiants,
- une cellule familiale instable voire violente,
- un niveau de formation bas avec une opposition au système scolaire classique,
- la mobilité,
- de grosses carences sur le plan affectif avec une défiance des institutions et une confiance en eux dégradée.

Des éducateurs accompagnent les jeunes les plus éloignés des dispositifs avec notamment l'accès à des stages afin de les remobiliser. Cet accompagnement est très peu associé à une inscription au service publique de l'emploi.



IL SEMBLE INTÉRESSANT QU'ALOJEG COMMUNIQUE SUR LE CEJ-JR AUPRÈS DES ÉDUCATEURS DU SERVICE D'INSERTION EN MILIEU OUVERT AFIN DE POUVOIR ORIENTER CERTAINS JEUNES VERS LE DISPOSITIF.



La Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille est un établissement social qui intervient au titre de la protection de l'enfance, dans le cadre de missions d'accueil d'urgence, d'observation et d'orientation.

La MDEF est composée de 4 services :

- un centre parental qui réalise une mission d'accueil et de soutien à la parentalité. Des familles peuvent ainsi être accueillies au sein de 12 appartements et 2 chambres d'urgence,
- une crèche de 14 places avec des horaires atypiques dont les places sont accessibles aux enfants des parents accueillis au centre parental,
- un point accueil sur Auch et Nogaro,
- un service logistique et restauration.

La MDEF accompagne des parents très fragiles, de plus en plus jeunes et parfois des mineurs dès 16 ans. Les 16/25 ans représentent environ un tiers des parents accompagnés soient environ **4 familles**. Les équipes de la MDEF accompagnent ces familles dans tous les aspects de la vie et notent d'importantes souffrances psychosociales voire des problématiques de santé mentale souvent cumulées avec une addiction. A ce titre, les partenariats dans le département du Gers semblent limités et les délais d'attente pour réaliser un bilan dans un centre médico-psychologique parfois longs.

La sortie de la structure est un enjeu important notamment concernant l'insertion professionnelle et l'accès à un logement autonome.



LE DISPOSITIF CEJ-JR POURRAIT ÊTRE DÉPLOYÉ POUR LES JEUNES PARENTS QUI SORTENT DU CENTRE PARENTAL.



L'association des Pupilles de l'Enseignement Public du Gers gère diverses structures dont la Maison Des Adolescents (MDA) et depuis début 2023 récemment le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

La MDA est le lieu d'expression des maux de l'adolescence, elle fournit des réponses rapides et adaptées à l'intention des adolescents, de leur entourage familial, et des partenaires locaux des secteurs de la santé, de l'action sociale, de l'éducation et de la justice, concernés par l'adolescence.

Les objectifs principaux concernent :

- l'accueil des adolescents pour leur fournir les informations et les conseils dont ils ont besoin,
- l'organisation de l'expertise interprofessionnelle sur les situations individuelles et préciser les engagements des différents intervenants ; garantir la continuité et la cohérence des prises en charge ; constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour les acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions).

La MDA du Gers reçoit environ 600 jeunes de 12 à 21 ans par an avec 300 jeunes en file active.

De plus, depuis le début de l'année 2023, l'association déploie le PAEJ à l'échelle du département avec, en prévision, la mise en place de permanences sur les communes d'Auch, Nogaro, Lectoure, Fleurance et Riscle. L'objectif de ce dispositif est d'aller à la rencontre des jeunes invisibles.



LA DÉMARCHE DE REPÉRAGE DU PAEJ EST SIMILAIRE AVEC LA DÉMARCHE D'ALOEJ DANS LE CADRE DU CEJ-JR. LES CALENDRIERS DE MISE EN ŒUVRE ÉTANT CONCOMITANTS IL SERAIT INTÉRESSANT DE DÉPLOYER LES DISPOSITIFS CONJOINTEMENT.



Réseau Expérimental Gersois d'Aide et de Réinsertion

L'Association Regar a pour mission de venir en aide à toute personne jeune et adulte se trouvant en situation de difficulté matérielle, de détresse psychique et plus généralement en situation d'exclusion sociale et professionnelle.

L'association se compose de cinq pôles. Un premier pôle « Social, Hébergement, logement » qui comprend une permanence d'accueil, d'écoute et d'orientation, le SIAO, un CHRS, un pôle hébergement et un pôle logement. Un second pôle « migrants » qui comprend des permanences d'accueil, d'orientation et juridique, un hébergement d'urgence pour demandeur d'asile, un accompagnement global renforcé des statutaires et un programme de réinstallation. Un troisième pôle « soins et santé » composé d'un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CAARRUD), de lits halte santé, d'appartements de coordination thérapeutique, de lits d'accueil médicalisés, de maisons relais et d'un EMDR (Eye Movement Desensitization and reprocessing). Un quatrième pôle « emploi et formation » qui propose des chantiers d'insertion, un centre de formation et des jardins familiaux et un cinquième pôle encadrement et fonctions supports.

Le public jeune est principalement identifié sur :

- la Permanence d'Accueil, d'Écoute et d'Orientation qui a accueilli, en 2021, 828 personnes dont 25% de moins de 26 ans soit environ **207 jeunes**,
- les 28 places « Insertion » du CHRS avec 67 personnes hébergées dont 21% de moins de 25 ans soit environ **14 jeunes**. Une hausse de 2% de ce public est à souligner. Les freins principaux repérés à l'entrée concernent la santé, un passé à la rue et les addictions. Les freins travaillés au cours de l'accompagnement concernent les démarches administratives, l'ouverture des droits et l'insertion professionnelle.

- L'hébergement pré ou poste maternité avec **2 femmes de moins de 25 ans** accueillies après avoir donné naissance à leur enfant,
- Le pôle « migrants » avec 165 personnes accueillies en hébergement d'urgence pour demandeur d'asile dont 26% de 18-25 ans soit environ **17 jeunes** et 26 hommes isolés dont **13 jeunes de 18 à 25 ans** qui ont bénéficié de l'ALT,
- le CAARRUD. Il est noté par rapport à 2020 une augmentation du public des moins de 25 ans (+4%) avec une proportion plus importante de femmes. Le centre porte l'action du Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPAJ) qui est une innovation médico-psycho-sociale. Elle offre aux jeunes de 16 à 25 ans en grande précarité, une chance de prendre le contrôle de leur vie via un accompagnement global et une activité professionnelle payée en fin de journée. L'action a bénéficié à **24 jeunes de 18 à 25 ans**. Tous ont un niveau scolaire inférieur au CAP et sont consommateurs de cannabis. La majorité (11 jeunes) vivent au domicile parental, 1 en squat et 1 est à la rue. 10 sont issus du quartier prioritaire de la politique de la ville de Auch et 10 sont en errance.

Le public jeune en difficulté identifié par l'association se situe principalement sur la ville d'Auch. Il est décrit comme multi-institutionnalisé.



IL SEMBLE INTÉRESSANT QU'ALOJEG COMMUNIQUE SUR LE CEJ-JR AUPRÈS DES ÉQUIPES DE LA PERMANENCE D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION AINSI QU'AUPRÈS DES ÉQUIPES DU CAARRUD QUI ACCOMPAGNENT LES JEUNES LES PLUS EN DIFFICULTÉ.

3. ZOOM SUR 4 EPCI



Des entretiens avec des acteurs intervenant à l'échelle de communautés de communes ont été réalisés afin de produire des zoom sur les territoires hors agglomération comptant une part et/ou un nombre important de jeunes NEET. Ces zoom permettent d'avoir un éclairage territorial sur les jeunes en rupture mais également d'identifier les acteurs locaux pouvant participer au repérage de ce public. Nous préconisons qu'ALOJEG rencontre l'ensemble de ces partenaires.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BAS-ARMAGNAC

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac, ou CCBA, regroupe 26 communes du canton de Nogaro pour une population de 8 769 habitants (INSEE 2020). Les acteurs repérés comme potentiels relais dans le cadre de la mise en place du CEJ-JR sont les chargées de coopération territoriale ainsi que la directrice de l'accueil jeunes et référente « jeunes » à l'échelle de l'intercommunalité.

En 2019, un schéma Jeunesse a été élaboré afin de rassembler tous les acteurs qui accompagnent le public jeune. A ce titre des commissions peuvent être organisées par les chargées de coopération territoriale afin qu'ALOJEG puisse rencontrer et présenter à tous les partenaires le dispositif.

Communauté de Communes du Bas-Armagnac

Sources et Réalisation URHAIJ Occitanie



De plus, le territoire est doté d'un centre social géré par l'association le CLAN (Culturel Loisirs Animation Nogaro). L'association a pour missions de faire vivre et développer l'animation sociale et culturelle à Nogaro et dans le Bas-Armagnac.

L'association rayonne autour de quatre pôles :

1 / L'enfance et jeunesse avec l'ALSH des 6-11 ans (les Loustics), des 12-14 ans (les NoName) et l'accueil jeunes 12-17 ans (les Z'ados) et séjours proposés en été et hiver,

2/ La culture : avec une saison culturelle riche et variée (conférences, cafés-débats, concerts, spectacles), un cinéma géré depuis 1987 par l'association,

3/ L'animation et la parentalité : en proposant aux adhérents un large panel d'ateliers (Comédie musicale, cuisine, peinture, couture, histoire, anglais etc...)

4/ Le social : en devenant point accueil CAF, Pôle Emploi ...

L'association porte également un Point Information Jeunesse.

Jennifer Feraud, référente "jeunes" au CLAN accueille et accompagne les jeunes sur les enjeux d'accès aux droits, de logement, de mobilité, de formation et d'insertion professionnelle jusqu'à l'âge de 25 ans. Depuis mars 2023, un local situé dans le centre-ville de Nogaro est dédié à cet accueil.

Une quinzaine de jeunes sont accompagnés environ par semestre et **une dizaine** sont des jeunes que l'on peut considérer comme en rupture. Une part importante de ces jeunes sont déscolarisés, ont eu un parcours au sein de l'aide sociale à l'enfance ou font partie d'une famille étrangère, principalement espagnole. Famille qui s'installe sur le territoire pour un emploi saisonnier et dont les enfants ne parlent pas français. Ces jeunes résident principalement au domicile parental mais 3 d'entre eux ont eu une problématique d'accès au logement ces 6 derniers mois.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND-ARMAGNAC

La Communauté du Grand-Armagnac regroupe 25 communes pour une population de 13 307 habitants (INSEE 2020).

Les acteurs repérés comme potentiels relais dans le cadre de la mise en place du CEJ-JR sont le chargé de coopération territoriale ainsi que la référente « Jeunes » à l'échelle de l'intercommunalité.

Un diagnostic territorial est en cours et identifie le public jeune comme peu représenté sur le territoire, peu diplômé et sans emploi. Ce déficit peu traduire une difficulté pour les jeunes qui souhaitent rester sur le territoire à s'insérer socialement et professionnellement.

Ce constat est partagé par Sandrine Le Bihan, référente jeunes qui initie un accueil et un accompagnement pour les majeurs jusqu'à 25 ans. Le lancement de ce dernier concorde avec le lancement du dispositif CEJ-JR.

Communauté de Communes du Grand-Armagnac

Sources et Réalisation URHAI/Occitanie



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAINE

La Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine regroupe 14 communes pour une population de 22 299 habitants (INSEE 2020).

Les acteurs repérés comme potentiels relais dans le cadre de la mise en place du CEJ-JR sont la chargée de coopération territoriale ainsi que le référent « jeunes » au service jeunesse du centre social.

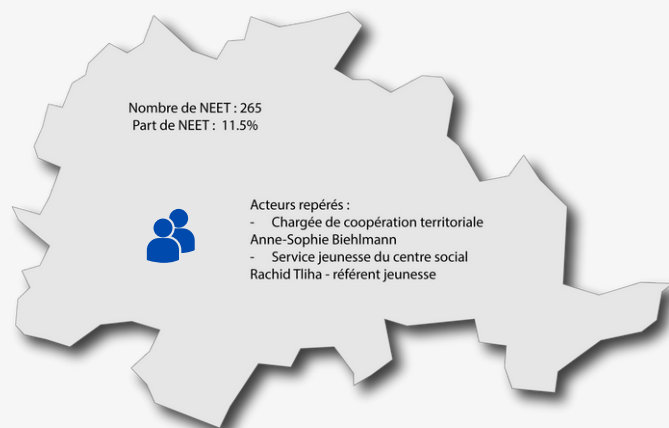
Dans le cadre de la convention territoriale globale, un axe «prévention jeunesse» est identifié comme une priorité par les élus.

Des comités techniques sont organisés et il est proposé qu'ALOJEG puisse présenter le dispositif CEJ-JR lors de ces réunions. De plus, une cellule de veille sur la commune de l'Isle Jourdain composée de la police ; la gendarmerie, l'espace Famille Jeunesse et le gestionnaire de l'air d'accueil des gens du voyage se réunit mensuellement afin de se mobiliser conjointement sur l'orientation des individus repérés. Parmi les personnes identifiées, plus de 50% des situations abordées concernent des jeunes.

De plus, l'association API en Gascogne gère sur le territoire intercommunal deux centres sociaux. Un service jeunesse composé d'un responsable jeunesse, d'une éducatrice et d'un animateur est proposé par l'association aux jeunes du territoire jusqu'à 25 ans. Les missions du service sont composées d'un accueil jeune (ouvert en temps périscolaires en accès libre midi et soir, pendant les vacances et les mercredi après-midi), d'un accueil de loisir ado et de chantiers jeunes l'été axés sur la prévention pour les 14-17 ans.

Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

Sources et Réalisation URHAI/Occitanie



Ces chantiers s'articulent autour de travaux dans les communes de la CCGT (petit entretien, ponçage, peinture), de prévention avec les différents partenaires présents sur le territoire ainsi que d'une visite d'entreprise par semaine pour découvrir les métiers. Les chantiers regroupent environ 15 jeunes sur 4 sessions soit un total de 60 jeunes. Ces chantiers permettent de toucher tous les jeunes de la CCGT et de rencontrer tous les acteurs de la prévention. L'espace jeune est en lien avec le service famille afin de mettre en place un accompagnement du jeune et de la famille, notamment sur l'accès aux droits.

En outre, pour répondre à la demande des jeunes majeurs qui souhaitent continuer à aller à l'espace jeune, une expérimentation est menée depuis 2016 afin d'accueillir, d'accompagner et d'orienter ces derniers jusqu'à 25 ans. **C'est environ une dizaine de jeunes par an qui sont concernés.**

Ce sont principalement :

- des jeunes déscolarisés ou en voie de déscolarisation parfois dès 16 ans,
- des jeunes qui souffrent d'un handicap et parfois d'un handicap invisible,
- des jeunes qui ont besoin de trouver une référence en dehors de la cellule familiale.

Leurs principales demandes concernent : un besoin d'écoute sur des problèmes personnels, le besoin de trouver une référence, l'accès à des ressources et à une formation. L'équipe se considère comme un lieu de passage à la jonction des dispositifs existants.

« En ce moment nous accueillons une jeune fille qui à 16 ans et qui veut tout arrêter ... partir de chez elle ... ça ne se passe pas bien à la maison. Elle est obligée de faire les démarches administratives pour ses parents. Elle ne veut pas être placée ou aller en famille d'accueil, elle souhaite être émancipée et partir vers Toulouse ».

Enfin, l'équipe de l'accueil jeune identifie dans le quartier où se situe le local ou lors de leurs actions d'aller-vers, **une dizaine de jeunes en déshérence**, éloignés de tout accompagnement qui rencontrent des problèmes d'addiction. Si le dialogue est possible, ces jeunes ne poussent que très rarement la porte du centre social.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNAREZE

La Communauté de la Ténarèze regroupe 26 communes pour une population de 14 477 habitants (INSEE 2020).

Communauté de Communes de la Ténarèze

Sources et Réalisation URHAJ Occitanie

Les acteurs repérés comme potentiels relais dans le cadre de la mise en place du CEJ-JR sont la coordinatrice jeunesse et le référent "jeunes" du CIAS.

Les jeunes accueillis et accompagnés ont principalement entre 16 et 18 ans. Des jeunes majeurs sollicitent ponctuellement le référent "jeune" sur des enjeux d'orientation post-bac. Il est identifié comme "jeunes potentiellement en rupture" principalement des jeunes déscolarisés ou qui ne se rendent que ponctuellement dans leur établissement scolaire. Beaucoup de ces jeunes appartiennent à la communauté des gens du voyage. Il est identifié de manière plus globale une augmentation des problématiques de santé mentale chez tous les jeunes.



4. DES PROFILS DE JEUNES EN RUPTURE IDENTIFIÉS

Les entretiens réalisés avec plus de 25 partenaires ont permis d'identifier des profils de jeunes gersois en rupture. Du jeune socialement isolé, en passant par les jeunes hyperinstitutionnalisés, déscolarisés, jusqu'aux jeunes marginaux, ces profils sont détaillés dans cette partie de l'étude. Des recherches bibliographiques ont permis d'apporter des éléments de contexte et d'analyse concernant le parcours de ces jeunes et les éventuels accompagnements à mettre en place.

LES JEUNES ISOLÉS

De nombreux partenaires interrogés identifient des jeunes isolés. Cet isolement social, qui peut inquiéter les parents, rend difficile le repérage et met en échec les propositions d'accompagnement. Les professionnels accompagnant ces jeunes mettent en exergue leur besoin d'être écouté et accompagné pour faire avec.

Pour le Conseil économique, social et environnemental (CESE), l'isolement social est « la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. » L'isolement social peut signifier l'absence ou la rareté des liens, mais il peut aussi être vécu quand la qualité des relations est insuffisante. La vie sociale n'est pas qu'affaire de quantité : des liens sociaux qui ne nourrissent pas l'individu peuvent provoquer un sentiment d'isolement, alors même qu'il vit au milieu des autres. Le CESE précise ainsi que « les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale. »

Les enquêtes qui mesurent l'isolement social en France sont assez peu nombreuses et n'apprécient pas forcément les mêmes situations. Cela dit, elles témoignent toutes de l'ampleur d'un phénomène important, qui semble s'aggraver, et qui contrairement aux idées reçues touche toutes les catégories d'âge. Selon l'INSEE, 6,6 millions de Français âgés de 16 ans ou plus souffraient d'isolement social en 2015.

D'après l'étude de la Fondation de France, 5 millions de Français étaient « en situation de solitude » en 2017, dont 2 millions de 15-30 ans, soit 18 % de cette tranche d'âge, étaient « vulnérables socialement, ne rencontrant physiquement et ne passant du temps avec d'autres personnes que très rarement ». 700 000, soit 6 % des 15-30 ans, vivaient même en situation d'isolement social total.



Le 10e rapport annuel sur les solitudes de la Fondation de France paru en 2020, confirme une forte hausse de l'« isolement relationnel » au cours des dix dernières années : 3 millions de personnes isolées supplémentaires depuis 2010. Selon ce rapport, l'isolement concernerait plus de 7 millions de Français en 2020, soit 14 % de la population, contre 9 % en 2010. Les jeunes seraient de plus en plus touchés, notamment les 18-29 ans. Cette tranche d'âge, déjà la plus pauvre, se paupérise un peu plus chaque année. En 2017, un cinquième des 18-29 ans vivaient en-dessous du seuil de pauvreté. En 2020, 13 % des jeunes de cette tranche d'âge seraient socialement isolés, contre 2 % il y a 10 ans.

Plus récemment, les conclusions de l'enquête réalisée par l'institut IFOP pour l'association Astrée à l'occasion de la Journée des Solitudes 2021 ont dressé un état des lieux des solitudes en France à la sortie d'une année 2020 marquée par un contexte de crise sanitaire et sociale. Elles indiquent une aggravation de la situation depuis le dernier baromètre : 18 % des Français se sentent toujours ou souvent seuls, contre 13 % en 2018. Selon ce baromètre, 1 Français sur 2 souffrirait davantage de solitude depuis la crise sanitaire. Les personnes vivant seules et les plus précaires sont les plus touchées par la solitude. Les jeunes âgés de 18 à 24 ans seraient les plus concernés (27 %), devant les 25-34 ans (20 %).

Les causes d'isolement social chez les jeunes sont multiples. Il existe des facteurs familiaux aussi bien qu'économiques : départ du domicile parental, célibat, éloignement, problèmes de santé, complexes physiques... Le phénomène est multifactoriel et résulte souvent d'un « enchaînement d'événements ». Selon l'étude sur les solitudes de la Fondation de France, les jeunes isolés ou socialement vulnérables ont plus souvent entre 25 et 30 ans et sont répartis de façon équilibrée entre hommes et femmes. Près de 61 % d'entre eux déclarent avoir quitté le domicile parental, 47 % ne sont pas dans une relation amoureuse, et ils sont en général moins diplômés que l'ensemble des 15-30 ans (13 % sans diplôme contre 8 % de l'ensemble).

De nombreux travaux montrent que si l'isolement social est un phénomène croissant dans l'ensemble de la société, il concerne néanmoins plus souvent les personnes aux bas revenus, notamment sous ses formes les plus problématiques en termes de parcours de vie et de cohésion sociale, à savoir l'isolement et la solitude subie. La sociabilité est contrainte par le niveau de ressources, la pauvreté rendant plus difficiles les sorties culturelles, pour le loisir, ou même l'investissement dans une association qui nécessitent généralement des dépenses supplémentaires.

Tout comme ses causes, les conséquences de l'isolement social sont multiples, et on observe chez les personnes atteintes des effets de cumul avec la précarité et la vulnérabilité sociale et économique, en matière de ressources ou de précarité de l'emploi. Il est par ailleurs associé à une santé dégradée et à un moindre niveau de bien-être, pouvant mener à l'apparition de troubles psychiques. L'étude sur les solitudes de la Fondation de France souligne que les 5,5 millions de personnes isolées sont certainement aussi dans des situations de vulnérabilité psychosociale « dans la mesure où il leur est probablement plus difficile de s'appuyer sur un membre de leur entourage en cas de coup dur, d'échanger leurs joies et leurs peines, et de bénéficier des liens sociaux forts. » En cas de difficultés, les personnes isolées ont également 30 % de chances en moins d'obtenir de l'aide que les personnes non isolées selon l'INSEE.

En 2016, le rapport de la mission « Bien-être et santé des jeunes » soulignait que 10 % des jeunes de 16 à 25 ans connaissent un épisode dépressif. Conséquence d'un « enchevêtrement des vulnérabilités psychiques sociales et culturelles », ces moments de fragilité peuvent retentir sur les parcours de vie et conduire à la rupture des liens de confiance envers l'entourage ou l'institution scolaire, à des attitudes de retrait, au rejet des camarades, à l'enfermement dans des spirales d'échec et d'exclusion, à l'adoption de conduites à risques et aux addictions, pouvant aller jusqu'au suicide, qui constitue la seconde cause de décès dans cette population. La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a renforcé la précarité des jeunes en France. Les conséquences de cette crise sur les jeunes, quel que soit leur statut (à la recherche d'un emploi, actifs, étudiants...), sont fortes et multiples, qu'il s'agisse de leurs ressources financières, leur santé, parcours académique et l'orientation, accès à l'emploi, etc.

LES JEUNES LONGTEMPS ACCOMPAGNÉS PAR LES INSTITUTIONS PARFOIS « HYPERINSTITUTIONNALISÉS ».

De nombreux partenaires interrogés identifient des jeunes hyperinstitutionnalisés comme les principaux jeunes en rupture dans le département. Ces jeunes sortent de l'aide sociale à l'enfance, sont en situation de handicap ou ont été pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. Il est mis en avant, que pour ces jeunes, souvent sans soutien familial stable et durable, le besoin d'identifier une personne référente est exprimé. Pour ces jeunes souvent en opposition avec les dispositifs proposés et institutions, le simple fait d'aller à un rendez-vous peut être une difficulté. Un accompagnement souple et au rythme du jeune est donc à privilégier.

Selon Michel Foucault, un dispositif consiste en un « ensemble hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagement architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques » (Foucault, 1977). Appliquée à l'action publique, cette définition nous invite à considérer les dispositifs comme des propositions concrètes visant à améliorer le sort de leur destinataire, en mobilisant une conception politique des relations entre individus et société, une philosophie de l'action et des principes de mise en œuvre qui s'adaptent au gré des contextes et contingences. Il convient alors de rappeler que la France se caractérise par un millefeuille de dispositifs à destination des jeunes. Comme le résume Antoine Dulin et Célia Verot dans le rapport du Conseil économique social et environnemental, « les jeunes passent d'un statut à l'autre, d'un dispositif à l'autre, d'une case administrative à une autre, statuts qui les protègent mais aussi les enferment, créent des ruptures de prise en charge et font de la jeunesse un parcours d'obstacle ». Cette accumulation produit différents effets.

Le premier est l'illisibilité du système d'aide. Vers qui se tourner pour exprimer un besoin ? Comment se repérer dans un univers peuplé de sigles ou d'acronymes, tous moins explicites les uns que les autres, et qui, en outre, changent régulièrement de nom ?

Cette multiplicité de dispositifs a un second effet : les personnes qui ne comprennent pas bien à quoi elles peuvent prétendre ne sont pas nécessairement incitées à faire valoir leurs droits, ce qui, mécaniquement, laisse à l'écart des individus qui auraient pourtant pu trouver là une opportunité d'améliorer leur situation. L'illisibilité produit donc une non-information renseignée comme l'une des causes importantes de non-recours selon les travaux menés sur l'ensemble de la population et plus particulièrement sur les publics jeunes.

Enfin, l'accumulation des dispositifs a un troisième effet : dans la mesure où un dispositif n'est pas en mesure de résoudre à toutes les difficultés, qui bien souvent sont multiples chez certains jeunes et ancrées depuis longtemps dans leur vie, les parcours de ces jeunes sont faits de passages d'institutions en institutions et de dispositifs en dispositifs. S'habituer à nouer puis à défaire les relations construites avec les professionnels ou les autres jeunes rencontrés.

Les jeunes sortant de l'ASE : *Un article rédigé par Pascale Dietrich-Ragon et Isabelle Frechon pour un dossier AGORA de l'INJEP montre que les jeunes pris en charge par l'ASE peuvent adopter des attitudes différentes vis-à-vis de l'institution. Alors que certains adhèrent aux attentes de l'ASE et acceptent de se comporter conformément aux règles édictées par les éducateurs et éducatrices et travailleurs sociaux, d'autres entretiennent un rapport conflictuel à l'institution. Ce 2nd public a largement été identifié dans le cadre de ce rapport par l'ensemble des partenaires contactés. Les auteurs se sont interrogés sur l'hyper institutionnalisation de l'existence qui consiste à côtoyer de façon répétée les services sociaux et les dispositifs de l'aide sociale. Conduit-elle à une installation dans l'assistance (une idée souvent présente dans les débats publics) ou au contraire à des attitudes de rejet des institutions et de non-recours ? Les auteurs ont mené une enquête auprès de nombreux jeunes de l'aide sociale à l'enfance et ont identifié un profil-type de jeunes qui n'adhèrent pas aux attentes de l'ASE et sortent des dispositifs très souvent en situation de rupture.*

« Ils ont pour la plupart grandi en France et ont été placés à un âge avancé. Ils ont dès lors souvent suivi des épreuves avec leur famille, ce qui peut être à l'origine de problèmes psychologiques. Par ailleurs, les parents appartenaient en majorité aux fractions les plus précaires des catégories populaires et faisait souvent l'objet d'une surveillance par les travailleurs sociaux. Ces jeunes ont connu un encadrement institutionnel soutenu pendant mais aussi avant le placement, ce qui peut être à l'origine d'une lassitude, voire un dégoût des institutions. »

Les conflits liés à la non-adhésion aux règles du lieu de placement peuvent être à l'origine de changements de structure d'accueil. Ces parcours marqués par de multiples déplacements donnent aux enquêtés le sentiment de ne pas être maîtres de leurs choix. Pour eux, l'objectif à court terme est dès lors d'échapper au contrôle et à l'accompagnement éducatif dont les règles sont perçues comme trop contraignantes.

Réfractaires à l'encadrement institutionnel, ces jeunes partent souvent de l'ASE de façon précipitée. Ces sorties précoces impliquent une rupture de la prise en charge qui a pour corollaire une sortie de l'aiguillage institutionnel. Si ces jeunes ne bénéficient pas d'un entourage qui peut pallier l'absence momentanée de prise en charge institutionnelle, ils se trouvent sans solution ou dépendants du logement d'urgence destiné aux population adultes sans-domicile.

Enfin, l'enquête indique que même si un jeune sur trois regrette une sortie précoce, tous redoutent de dépendre des institutions à l'âge adulte. Cela amène à infirmer l'idée selon laquelle l'assistance aux jeunes risquerait de les installer dans la dépendance aux aides sociales : il semble même que ce soit tout le contraire.

Les Jeunes en situation de handicap : Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap est propice aux ruptures d'accompagnement, de scolarité et de soins. Cette problématique est aujourd'hui bien documentée et l'on identifie les raisons de ces ruptures. Des recherches en sciences sociales, des travaux des professionnels dans le cadre de la formation, de nombreux articles soulignent les diverses difficultés rencontrées au moment du passage à l'âge adulte. Dans sa thèse, Jean Sébastien Eideliman, a approfondi la manière de construire l'âge social des personnes en situation de handicap. La vulnérabilité et les difficultés rencontrées pour participer socialement font qu'elles conservent bien souvent un statut d'éternel enfant au sein de leur famille. La projection dans un projet de vie adulte, de décohabitation et d'indépendance est complexe aussi bien pour les proches que pour les personnes elles-mêmes.

Des auteurs (Ebersold, Cordazzo, 2015) posent, comme source de rupture, la multiplication des instances organisant le contexte de vie des adultes en situation de handicap. Pendant l'enfance, la famille, l'école et ou la structure médico-sociale, ou le cas échéant, les services de protection de l'enfance, établissent et organisent le cadre de vie quotidien. Au moment du passage à l'âge adulte, le projet de vie se complexifie avec les préoccupations de la formation et de l'emploi futur ou de l'activité du jour futur, du lieu d'habitation future, de la participation sociale et de l'autonomie future. La complexification du projet se conjugue avec une multiplication des acteurs susceptibles de fournir des réponses ou un environnement adapté. La transversalité des politiques s'organise depuis plusieurs années mais elles demeurent parfois complexes à mettre en œuvre.

En outre, nous pouvons noter le rétrécissement des possibilités d'accueil à l'âge adulte. L'effet d'entonnoir est une image couramment utilisée pour décrire les différences entre le secteur médico-social pour les enfants et celui dédié aux adultes.

LES JEUNES DÉSCOLARISÉS

De nombreux partenaires interrogés, principalement lors des entretiens réalisés à l'échelle des intercommunalités, identifient des jeunes déscolarisés comme un public en rupture qui les sollicitent. Ces jeunes sont, pour une part importante, issus de la communauté des gens du voyage.

Le décrochage scolaire est un des plus grands enjeux que l'éducation nationale rencontre de nos jours. De manière générale, on définit le décrochage scolaire comme la non poursuite d'études avant l'achèvement de la scolarité secondaire (Bernard, 2015). De cette manière, en 2016, on estimait à 450 000 jeunes âgés de 18 à 24 ans qui étaient sortis de leur parcours scolaire sans aucun diplôme (ou, tout au plus, avec le diplôme national du brevet).

Si les politiques nationales en la matière portent leurs fruits, et que le taux de décrochage scolaire baisse chaque année, on estime toujours à 13% le taux annuel de sortants sans diplôme, et 8% concernant le taux de sortants précoces. Le décrochage scolaire est donc un phénomène d'ampleur qui s'explique par des causes diverses et qui recouvre des réalités complexes.

Parmi les facteurs déterminants du décrochage scolaire, nous pouvons commencer par citer le genre de l'élève. En effet, le décrochage scolaire touche environ 10% des hommes pour seulement 7.5% des femmes (données RERS, 2017).

De la même manière, et sans grande surprise, les chercheurs s'entendent tous pour dire que le milieu socio-économique influence grandement le risque de décrochage scolaire. De manière générale, les élèves issus des milieux populaires ont beaucoup plus de chance de se retrouver en situation de décrochage scolaire que les enfants des milieux les plus favorisés, et ce, à compétences scolaires identiques.

Si certaines études ont remarqué que les élèves en situation de décrochage scolaire pouvaient parfois rencontrer des troubles psychologiques et dépressifs (Fortin et al., 2004), d'autres affirment que ces deux types de troubles peuvent en réalité être simultanément causés par le même contexte familial difficile. De manière assez logique, ce sont les facteurs scolaires qui sont perçus également comme extrêmement déterminants, comme par exemple, le redoublement ou le niveau scolaire mesuré à différents moments du parcours scolaire.

Enfin, le territoire géographique est également un facteur lourd de conséquence ici. Aussi bien au niveau des caractéristiques économiques et sociales de la population de ce territoire, qu'en fonction de l'état de santé du marché du travail local ou de l'offre de formation sur ce même territoire.

Les conséquences du décrochage scolaire sont multiples. Au niveau individuel, déjà, les élèves en situation de décrochage scolaire sont plus à même de développer des troubles du comportement et notamment des troubles au niveau psychologique et mental. L'isolement social et la dépression se retrouvent ainsi plus souvent ici. Il en est de même pour le développement des troubles du comportement ou des comportements délinquants.

La santé des élèves est quant à elle impactée négativement : que ce soit en termes de consommation de tabac et de drogues ou de troubles alimentaires. Enfin, certaines études révèlent que se retrouver en situation de décrochage scolaire va souvent de pair avec une plus faible participation citoyenne, en montrant par exemple que le pourcentage de décrocheurs qui ne votent pas est plus élevé que la moyenne.

Au niveau social, les élèves ayant connu une situation de décrochage scolaire auront tendance à avoir plus de mal à s'insérer sur le marché de l'emploi, avec souvent des revenus limités et des situations d'emplois précaires.

LES JEUNES MARGINAUX, À LA RUE.

De nombreux partenaires réalisant des missions d'aller vers, identifient, principalement sur la ville d'Auch des jeunes marginaux, en errance. Ces jeunes échangent facilement avec les travailleurs sociaux qui viennent à leur rencontre mais très peu souhaitent pousser la porte d'une structure d'accompagnement.

"Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique" [Virginie Muniglia](#), [Céline Rothé](#)

La rupture chronique est expérimentée par des jeunes cumulant une forte précarité économique et une grande fragilité des supports relationnels depuis leur enfance. Sur le plan familial, ils sont en général issus de milieux très défavorisés et tous ont vécu des événements traumatisants durant leur enfance. Une très grande majorité d'entre eux a été prise en charge, à un moment ou un autre, par l'ASE (Aide sociale à l'enfance). À l'adolescence, ils ont expérimenté des situations de rupture avec leur famille ou avec les structures de protection de l'enfance (fugues récurrentes durant leur minorité, mises à la porte, placements) et se sont retrouvés sans hébergement et sans ressources. Ils ont, dans la plupart des cas, un faible niveau d'étude et ont vécu une situation d'échec scolaire.

Cependant, malgré une grande similarité des difficultés vécues dans l'enfance, l'analyse des discours nous a permis d'identifier plusieurs expériences de la rupture chronique. Elles se traduisent par une façon différente de se projeter dans l'avenir, d'intégrer sur le plan identitaire une situation sociale précaire et de négocier la relation au système d'aide.

La première expérience est vécue sur le mode de la marginalité. Elle concerne des jeunes qui sont sans logement stable, vivent « à la rue », et dorment le plus souvent dans des squats ou des lieux publics. Ils ont des problèmes de santé lourds (polytoxicomanies, alcoolisme, troubles psychiatriques) liés à leur situation de vie (Dequire et Jovelin, 2007). Ils vivent de ressources économiques issues d'activités diverses en marge de l'emploi, de ressources subsidiaires fournies par les services de l'urgence sociale et mettent en place des modes de vie alternatifs (récupération, squat...). Ils peuvent travailler ponctuellement, « à la journée », mais souvent n'envisagent pas de trouver un emploi. Qualifiés de « jeunes en errance », ils cultivent tous les attributs d'une vie hors normes. Ils revendiquent le choix d'un mode de vie alternatif à celui proposé par la norme sociale dominante et rejettent la centralité de l'emploi comme source de confort matériel et comme mode d'intégration sociale.

La seconde forme d'expérience de la rupture chronique est vécue sur le mode de l'instabilité. Elle touche des jeunes qui sont également fortement dépendants de l'aide sociale du fait de leur situation de grande précarité économique et de l'absence de soutien familial. Leurs parcours sont jalonnés d'échecs dans leurs tentatives d'insertion (scolaires, professionnelles) et leurs relations aux autres. Ils ont été pris en charge par l'ASE à la préadolescence ou l'adolescence, mais leurs cheminements y ont été très chaotiques (allers-retours entre lieux de placement et famille d'origine, fréquentation de plusieurs foyers et/ou familles d'accueil, fugues...). Ils ont des problèmes de santé importants (conduites addictives, troubles fonctionnels, fragilité psychique...), qui restent cependant moins lourds que ceux des marginaux. Ils sont également beaucoup plus proches des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle. Même s'ils s'adressent aux structures de l'urgence sociale, ils bénéficient, ou viennent de bénéficier, d'un accompagnement au titre de l'Aide sociale à l'enfance et sont souvent en lien avec une Mission Locale. Leurs passages dans la rue sont brefs ou récents, ce qui les distingue aussi des marginaux. Ils sont souvent logés en maisons d'enfant à caractère social (MECS), en foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou en centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Ces jeunes, que nous qualifierons d'instables, font des difficultés qu'ils ont rencontrées depuis leur enfance un élément de promotion de leur identité par rapport aux autres jeunes protégés par le cocon familial ; ils l'utilisent également dans une attitude revendicative à l'égard de l'aide sociale : il s'agit d'un vecteur fort de fragilité au nom duquel ils doivent être aidés. Cependant, contrairement aux marginaux qui trouvent un équilibre précaire dans leur situation, ils aspirent, à la façon de ce que S. Paugam (2004) décrit comme « la marginalité conjurée », à un changement rapide de statut (du statut d'assisté au statut d'adulte autonome) et rêvent d'une intégration sociale conventionnelle (avoir un travail, une famille, un confort matériel). Mais ils aspirent également à mener la vie insouciant des jeunes de leur âge et supportent mal les cadres, les contraintes et les attentes de l'aide sociale (ils peuvent ainsi refuser de se plier aux exigences associées à un suivi « jeune majeur » au titre de la protection de l'enfance), qu'ils vivent comme une injustice.

Il est important de préciser que les jeunes peuvent cumuler plusieurs profils voire passer de l'un à l'autre.

5. LE NOMBRE DE JEUNES IDENTIFIÉS

142

NEET "AUTRE INACTIFS "
Données INSEE

126

**NEET AU CHÔMAGE
DEPUIS PLUS DE 1 AN**
Données INSEE

320

**JEUNES EN RUPTURE SELON
LES PROFILS MIS EN AVANT
PRÉCÉDEMMENT**
Données partenaires

Parmi les 320 jeunes en rupture (selon les profils présentés dans la partie précédente) nous pouvons cibler quatre principaux partenaires qui identifient ces profils de jeunes : l'association Regar, le PAEJ, IMAJ' et la PJJ.

En revanche, il n'est pas possible dans le cadre de cette étude, dont les informations personnelles des jeunes restent confidentielles, de savoir précisément le nombre de jeunes déjà connus du service public de l'emploi comme l'indique la définition du CEJ-JR. Pour les structures qui ont pu faire un travail exhaustif de recensement des jeunes connus par le service public de l'emploi, il apparaît régulièrement que la moitié des jeunes repérés sont également inscrits à la Mission Locale. Nous pouvons à titre indicatif retirer 50% des 320 jeunes identifiés par les partenaires.

C'est environ 160 jeunes identifiés comme en rupture et non connu du service public de l'emploi.

Les échanges avec les partenaires nous ont donc permis d'identifier que certains jeunes avec des profils de rupture sont déjà accompagnés par la Mission Locale.

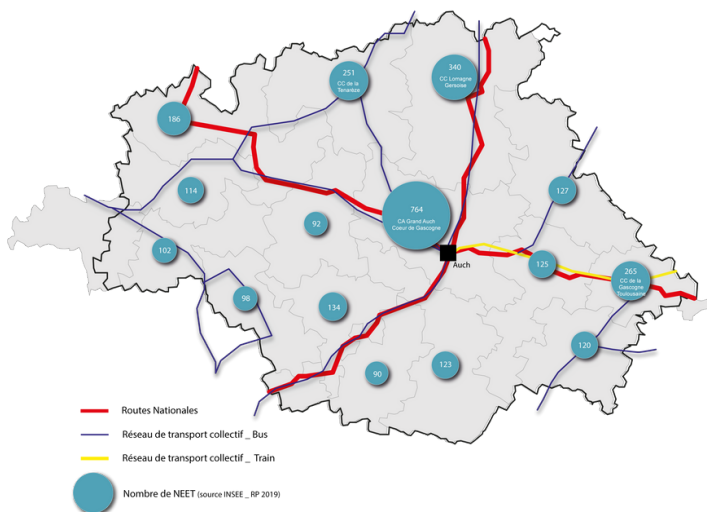
Se pose alors la question de la définition de cette jeunesse et de la cohérence entre un dispositif qui ne cible que les jeunes non connus du service public de l'emploi et les besoins des jeunes en rupture cumulant des difficultés pour lesquels un co-accompagnement structuré est nécessaire pour amorcer une insertion sociale et professionnelle.

6. LES PRINCIPAUX ENJEUX

Trois principaux enjeux ont été mis en avant par les partenaires interrogés : la mobilité, la santé et notamment la santé mentale et l'accès et le maintien dans un logement.



La mobilité : est l'enjeu qui semble le plus important pour les jeunes et à fortiori les jeunes en situation de rupture. Tous les partenaires interrogés ont identifié l'accès à un moyen transport comme prioritaire pour une insertion sociale et professionnelle. La carte ci-contre permet de localiser les réseaux de transport en commun à l'échelle du département du Gers. Une ligne de train relie Auch à Toulouse. Le reste du territoire est maillé par un réseau de bus. Les fréquences de ce dernier ne permettent pas de répondre aux besoins de mobilité de l'ensemble des jeunes.



Le financement du permis de conduire, d'un véhicule ou d'un deux roues apparaît alors comme important. Des aides telles que le PACEA, le FAJ... peuvent être mobilisées.



La santé : apparaît comme le second enjeu identifié par les partenaires interrogés et notamment la santé mentale. Cette dernière semble se détériorer depuis la crise sanitaire du Covid19 et les différents confinements. Cette situation de santé mentale qui se dégrade est identifiée pour de nombreux jeunes et de plus en plus jeunes. A cette dégradation s'ajoute parfois des comportements addictifs. De nombreux partenaires ont indiqué une hausse de la consommation de stupéfiants chez des publics également de plus en plus jeunes. De plus, il est mis en avant la saturation des dispositifs pouvant accompagner cette problématique. Les délais d'attente pour un rendez-vous en centre médico-psychologique s'allongent. La Maison des Adolescents et les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes sont les premiers interlocuteurs des jeunes sur les questions de santé.



Le logement : est le troisième enjeu identifié. Le territoire du Gers propose tous les dispositifs hébergement/logement avec accompagnement. De l'hébergement d'urgence, en passant le logement accompagné jusqu'au mandat de gestion. Il est cependant mis en avant la difficulté d'accès à ces propositions du fait d'un manque de places et de listes d'attente parfois longues. De plus, pour les jeunes en rupture, l'accès à un logement paraît compromis faute de ressources suffisantes. Les dispositifs "logement jeunes" qui pourraient être adaptés à ce public nécessitent de pouvoir s'acquitter d'un reste en charge. A inverse, les dispositifs d'hébergement s'adaptent peu aux publics jeunes et sont également saturés,

Enfin, en lien avec les trois enjeux précédents, ont également été mis en avant par les partenaires, les enjeux de gestion du budget, d'accès aux droits et de confiance en soi,

7. DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

Concernant le repérage



Les PEP32 redéploient actuellement [le PAEJ](#) à l'échelle du département du GERS. La communication et prospection réalisée est importante. Les calendriers communs avec le CEJ-JR sont une opportunité pour travailler de concert au repérage des jeunes en rupture.



[Les promeneur du NET](#) : animateur, éducateur, professionnel exerçant en centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

Les promeneurs sont des partenaires qui peuvent repérer et orienter les jeunes en rupture vers le CEJ-JR.

Concernant le remobilisation



[Le parcours pop](#) de la Ligue de l'Enseignement et de l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) est une prépa apprentissage des métiers du social, du sport et de la culture. L'objectif est la remobilisation des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle à travers :

- des activités d'orientation pour découvrir et confirmer un choix de métier : des ateliers, des stages, des rencontres avec des professionnels,
- des activités professionnelles pour se lancer : formation BAFA, PSC 1, ateliers de techniques de recherche d'emploi, coaching,
- des activités à vivre pour développer ses compétences autrement : chantiers citoyens, ateliers fablab et des projets citoyens pour lutter contre les discriminations.

La Ligue de l'Enseignement propose également la mise en place de « Badges » numériques afin de montrer son potentiel et lister ses compétences. Le CV va s'étoffer, les professionnels qui accompagnent les jeunes vont certifier les compétences acquises tout au long du parcours.

Le parcours propose une indemnité de 200 euros pour les mineurs et 500 euros pour les majeurs qui peuvent se cumuler avec d'éventuels revenus.

Durée : 3 à 6 mois avec entrées et sorties permanentes sur l'année. Dispositif qui prend fin en décembre 2023.

Public : 16 - 30 ans.

Échelle : Département du Gers.



La prépa apprentissage de la CMA permet d'accompagner les publics éloignés de l'emploi et de la formation ou en décrochage vers la réussite et l'insertion dans la formation par voie d'apprentissage.

Les objectifs sont de sécuriser les parcours et acquérir des compétences de base et relationnelles et de découvrir l'alternance, aider aux choix professionnels et préparer ou valider son projet professionnel : immersion sur les plateaux techniques et /ou en entreprise.

Public : jeunes de 16 à 30 ans ni en emploi, ni en formation et ayant au plus atteint le niveau V ou IV non validé, lycéens et collégiens (ayant au moins effectués leur 3ème) sortant du système scolaire, public en rupture de contrat d'apprentissage, demandeurs d'emploi, public en reconversion, personnes en situation de handicap, public allophone (réfugiés, mineurs non accompagnés), créateurs/repreneurs d'entreprises.

4 parcours sont proposés :

- un parcours de 35h pour les jeunes qui sortent du collège et qui commencent un apprentissage au sein de la CMA. Ce parcours permet de préparer les jeunes à la vie active,
- un parcours de 140h "accompagnement à la recherche d'un contrat d'apprentissage ou d'un emploi",
- un parcours de 240 heures pour les décrocheurs,
- un parcours 420 heures pour le public Français Langue Etrangère.

Ces trois derniers parcours sont composés de 4 modules adaptés aux temps de formation et besoins des jeunes : un module technique de recherche d'emploi, un module afin de connaître l'entreprise et son environnement, un module afin de valoriser le potentiel de chacun et un module de remise à niveau en français, maths et informatique.

Un parcours ne peut s'ouvrir qu'avec l'inscription de 8 jeunes orientés par les partenaires du territoire (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, ALOJEG...)



Les structures d'insertion par l'activité économique regroupent près de 4 000 structures de l'économie sociale et solidaire qui luttent contre le chômage et les exclusions depuis plus d'une trentaine d'années. L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

CONCLUSION : LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

L'INSEE recense en France 1.5 million de jeunes de 16 à 29 ans n'étant ni à l'école, ni en emploi, ni en formation. Parmi eux, les jeunes en rupture qui ne sollicitent plus les institutions. Les repérer nécessite de s'informer sur le public visé et de bousculer les approches traditionnelles en allant à leur rencontre autrement.



Multiplier les actions "hors les murs" et "d'aller-vers"

En effet, le hors les murs et l'aller vers sont une des conditions, complémentaire à l'identification de partenariats menée dans cette étude, pour repérer les jeunes en rupture. Ces deux modes d'intervention amènent les travailleurs sociaux à sortir physiquement de leur structure pour aller à la rencontre des populations. Le hors les murs correspond au déplacement de l'institution dans un autre lieu quand l'aller-vers intègre, dans le déplacement physique opéré, l'idée d'un déplacement de la posture professionnelle.

L'analyse des dispositifs portés depuis plusieurs années sur cet enjeu permet de relever des bonnes pratiques.

Parmi elles, nous pouvons identifier des professionnels en zone rurale sillonnant les territoires avec des véhicules itinérants, les places de villages, installant des stands de rue et réalisant du porte à porte. En ville, les professionnels accompagnent les éducateurs des associations de prévention spécialisée et réalisent des maraudes dans l'espace public.

En complément, les pratiques de l'aller vers se sont développées sur les réseaux sociaux tels que instagram, tiktok, twitch... L'objectif est d'utiliser ce qu'aiment les jeunes comme un outil de rattachement et de valorisation de leurs compétences. Le Tchat permet une prise de contact immédiate, les jeunes se sentent à l'aise pour demander de l'aide, et les échanges révèlent parfois des situations de grand décrochage, de handicap, de demande d'asile...

Xavier Merrein dans son rapport de 2018 «Jeunesses gersoises» indique notamment que «les jeunes du gers, habitants de l'un des quatre départements les plus ruraux de France, n'en sont pas moins des jeunes mondialisés, rompus aux nouvelles technologies, parfaitement insérés dans une société post-moderne. 95% des jeunes possèdent un smartphone (89% des 12/14 ans, 99% des 15-17 ans et 98% des 18-22 ans). 91% possèdent un ordinateur ou une tablette à la maison. Les jeunes utilisent beaucoup plus Youtube, Snapchat, Instagram ou TickTock que Facebook.»

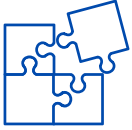
De plus, il est également de plus en plus pratiqué le repérage par les pairs.

Il semble également nécessaire de sortir du champs du social en allant vers les associations sportives, en étant présent lors d'événements culturels ou festifs.

Les parents peuvent également être un bon relai pour repérer les jeunes isolés. Des actions d'aller vers la famille peuvent être complémentaires : sur les marchés, sur Facebook...

Les élus et notamment les maires sont des acteurs de proximité pouvant faciliter le repérage.

Par ailleurs, il est important de prendre en compte le temps nécessaire pour mettre en place des actions d'aller-vers. Elle nécessitent de passer par de longues phases de discussions avec les jeunes qui peuvent paraître comme "du temps perdu" mais qui permettent de rendre solide cette démarche.



Les principaux enjeux pour faciliter le repérage et la remobilisation

Les principaux enjeux concernent :

- **la communication** sur le dispositif CEJ-JR. L'ensemble des entretiens réalisés dans le cadre de cette étude ont permis de communiquer auprès des partenaires. La diffusion de supports de communication est un complément qui s'avère indispensable tant à destination des mêmes partenaires que des jeunes directement et de leur famille.
- **le partage du repérage, la mise en place d'un réseau de repéreurs.** La Mission Locale est très implantée et connue de tous les acteurs du territoire. Il est possible que certains acteurs orientent des jeunes en rupture vers la Mission Locale. Il peut être intéressant qu'une réorientation s'opère afin que ces jeunes puissent bénéficier de l'accompagnement proposé par le CEJ-JR. Il en va de même si ALOJEG repère un jeune qui ne serait pas en rupture. Dans la même logique, l'étude a permis d'identifier d'autres acteurs du repérage (PAEJ, promeneurs du Net). Il pourrait être pertinent de créer un réseau des repéreurs qui, ayant une connaissance des différents dispositifs, orienteraient le jeune vers le plus adéquat.
- **La mise en place d'un protocole** entre la Mission Locale et ALOJEG afin de faciliter l'orientation par les partenaires des jeunes vers le CEJ ou le CEJ-JR. Il apparaît nécessaire pour faciliter la compréhension des différents dispositifs de rendre plus lisible les différences d'accompagnement entre le CEJ et le CEJ-JR.
- **la disponibilité et la réactivité** des équipes d'ALOJEG. Il est important pour ces profils de jeunes de pouvoir proposer des rendez-vous rapidement. L'immédiateté peut rendre l'accompagnement concret.
- **un accompagnement souple et concret.** Accompagner le jeunes dans ses démarches, proposer une aide concrète dès le premier entretien sans prérequis, sans exigence d'un projet défini, aider les bénéficiaires à se projeter dans l'avenir...autant de principes qui participent à la remobilisation des jeunes en rupture.
- **une remobilisation après le repérage.** Afin de répondre aux premiers besoins ou freins du quotidien, reconnaître et valoriser d'emblée les premières compétences. Pour cela il semble intéressant de créer et s'appuyer sur une dynamique collective mobilisant les acteurs du territoire et notamment les dispositifs de remobilisation identifiés dans le département du Gers... afin de privilégier la mise en activité rapide. L'enjeu est de rompre avec des dépendances ordinaires.

